

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3667 - MERCREDI 29 JANVIER 2020

TANZANIE-RDC

Vers l'élimination des obstacles non tarifaires des échanges commerciaux

La vice-ministre tanzanienne du Commerce, Stella Manyanya, a déclaré récemment que le plan d'élimination des obstacles non tarifaires aux échanges entre la Tanzanie et la RDC prévoyait une utilisation appropriée des navires marins naviguant sur le lac Tanganyika - fournissant un transport fiable aux citoyens des deux pays. Le plan consiste à avoir plus de navires pour simplifier le commerce entre la Tanzanie et la RDC.

D'autres infrastructures, y compris des réseaux routiers, sont en cours de réalisation et les gouvernements de la Tanzanie et de la RDC communiquent sur les meilleurs moyens de garantir l'existence d'un réseau routier fiable et praticable reliant les zones au bord du lac avec d'autres parties de la RDC.

Page 2



Un trafic sur le lac Tanganyika

JUSTICE

Le parquet indexé dans la lutte contre la corruption

Au cours d'un point de presse organisé, le mardi 28 janvier, à Kinshasa le secrétaire exécutif de la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco), Ernest Mpararo, a accusé le bureau des procureurs d'étouffer toutes les poursuites judiciaires. «*Depuis plus de dix ans, aucune personne n'a été condamnée et écrouée en prison à Kinshasa à la suite d'une affaire de corruption.*

C'est à croire que la corruption n'existe pas en RDC...», a-t-il déclaré. Souvent, en République démocratique du Congo, souligne la Licoco, pour étouffer une affaire qui fait grand bruit auprès de l'opinion nationale et internationale, les autorités politiques utilisent le parquet judiciaire pour ne pas sanctionner les personnes coupables d'actes de corruption.

Page 3

COOPÉRATION RDC-UNICEF

Mise en place d'un nouveau programme quinquennal

Page 3

SANTÉ

Deux personnes guéries d'Ebola en Ituri



Désinfection d'un agent de santé

Les deux survivants ont quitté le centre de traitement d'Ebola de Mombasa en Ituri, le lundi 27 janvier. Avec ces deux cas, le nombre total de guérison est de mille cent cinquante personnes. C'est notamment le résultat de la combinaison sur le terrain de deux vaccins contre l'épidémie, à savoir rVSV et Johnson & Johnson.

Depuis la déclaration officielle le 1er août 2018 de la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola, le cumul des cas à la date du lundi 28 janvier est trois mille quatre cent dix-huit dont trois mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf cas confirmés et cent dix-neuf probables.

Page 4

ÉDITORIAL

Enjeu

À la veille de la huitième réunion, à Brazzaville, du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, il n'est pas inutile de rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier que de la solution apportée à la crise frappant ce pays depuis près de dix ans dépend en réalité la stabilité de l'Afrique du nord tout entière. De souligner également que si, dans un délai rapide, la paix ne revient pas sur toute l'étendue du territoire libyen nous vivrons, nous Africains, l'une des pires crises de notre Histoire.

La réunion qui se tiendra demain à Brazzaville ayant pour but d'étudier puis d'adopter le rapport du Comité qui sera présenté les 9 et 10 février prochains à la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, une étape décisive devrait être franchie ce jeudi sur la voie de la paix. Avec très probablement, au cœur des recommandations qui seront faites par le Comité de haut niveau, l'idée simple selon laquelle ce sont les Africains et eux seuls qui doivent choisir la voie à suivre pour sortir du borbier dans lequel l'assassinat de Mouammar Kadhafi a plongé cette partie du continent.

La conférence qui s'est tenue à Berlin il y a dix jours ayant démontré de façon accablante l'incapacité des grandes puissances de l'hémisphère nord de résoudre les problèmes générés par leur imprévoyance, leur suffisance, leur égocentrisme, il revient maintenant à nous Africains de nous concerter pour ramener la paix en Libye, mais aussi dans l'immense sous-région du Sahel que menacent désormais les trafics en tout genre. Et c'est pourquoi la réunion qui se tiendra chez nous ce jeudi 30 janvier 2020 pour préparer le Sommet des chefs d'Etat à Addis-Abeba revêt une importance décisive.

Que les choses soient claires en effet : ou bien nous prenons comme on dit les choses en main et nous mettons en place les dispositifs qui permettront de ramener la paix en Libye, de restaurer la sécurité dans la région du Sahel, de faire respecter l'Etat de droit, ou bien nous nous en remettons comme aujourd'hui à des puissances extérieures qui n'ont ni les moyens, ni la volonté de réparer leurs erreurs passées et nous ferons face à des problèmes insolubles.

L'enjeu est aussi clair qu'évident !

Le Courrier de Kinshasa

COMMERCE FRONTALIER

La Tanzanie souhaite éliminer les obstacles non tarifaires de ses échanges avec la RDC

A travers cette mesure, le pays souhaite ainsi stimuler les flux commerciaux vers la République démocratique du Congo (RDC) via le lac Tanganyika.



Un trafic sur le lac Tanganyika

Un obstacle non tarifaire aux échanges est une barrière commerciale qui restreint les importations ou les exportations de biens ou de services par des mécanismes autres que la simple imposition des droits de douane. Les barrières commerciales non tarifaires sont citées comme des obstacles majeurs à la circulation des biens et des personnes entre la Tanzanie et la RDC, deux pays frontaliers.

La vice-ministre tanzanienne de l'Industrie, du Commerce et des Investissements, Stella Manyanya, a déclaré récemment que le plan prévoyait une utilisation appropriée des navires marins naviguant sur le lac Tanganyika - fournissant un transport fiable aux citoyens des deux pays. « Le MV Lihemba est le principal navire traversant actuellement le lac Tanganyika mais le plan est d'avoir plus de navires pour simplifier le commerce entre la Tanzanie et la RDC. Cela ira de pair avec la modernisation des ports dans les régions de Rukwa et Katavi. Cette décision vise à donner aux gens plus de possibilités de faire du commerce sans obstacles », a-t-elle déclaré, cité par le journal Daily News.

Outre la construction envisagée de nouveaux navires, la vice-ministre,

indique le journal tanzanien, a déclaré que d'autres infrastructures, y compris des réseaux routiers, étaient en cours de réalisation et que les deux gouvernements de la Tanzanie et de la RDC communiquaient sur les meilleurs moyens de garantir l'existence d'un réseau routier fiable et praticable reliant les zones au bord du lac avec d'autres parties de la RDC. « Le principal obstacle est le manque de réseau routier fiable reliant le lac Tanganyika à la province du Tanganyika en RDC, mais cela fait également l'objet de discussions et portera bientôt ses fruits », a-t-elle déclaré.

La Tanzanie, rappelle-t-on, fait du commerce avec la RDC dans divers secteurs, notamment les produits agricoles et industriels. Mais la RDC dépend du port de Dar es Salaam pour l'importation et l'exportation de ses marchandises. L'année dernière, les deux pays ont signé un accord pour la construction conjointe d'un chemin de fer à voie standard reliant les deux pays via le Burundi. Un accord similaire pour que la Tanzania Standard Gauge Railway (SGR) atteigne la RDC via le Rwanda a également été signé l'année précédente. La vice-ministre a aussi déclaré qu'en dehors du projet SGR, la Tanzanie cherchait à ce que les

habitants des régions frontalières, notamment Mbeya, Katavi, Rukwa et Kigoma, aient accès à la RDC à un temps et à des coûts réduits.

Par ailleurs, la Tanzania Ports Authority (TPA) a commencé à améliorer les infrastructures-clés du port de Kigoma, notamment la construction d'un nouveau terminal dans la région de Kibirizi et d'autres terminaux de cluster à Lagosa, Sibwesa dans le district d'Uvinza et Kagunga dans le district rural de Kigoma. La plupart des ports de Kigoma, Rukwa et Katavi desservent les populations de l'est de la RD Congo, du Burundi et de la Zambie.

Le lac Tanganyika est le deuxième lac le plus profond au monde, avec 1 470 m, après le lac Baïkal. Il est partagé entre quatre pays, la Tanzanie détenant une part majoritaire de 45%. La RD Congo en possède 41%, le Burundi en possède 8% et la Zambie 6%. La RD Congo est le plus grand utilisateur des ports du lac Tanganyika car la partie est du pays dépend, en grande partie, des approvisionnements de la Tanzanie. Bordant le Burundi, la RDC, la Tanzanie et la Zambie, le lac Tanganyika est une source de vie pour dix millions de personnes.

Patrick Ntungidi

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Eliot
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ntungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION RDC-UNICEF

Mise en place d'un nouveau programme quinquennal

Le nouveau programme de coopération 2020-2024, élaboré conjointement avec le gouvernement et toutes les parties prenantes, sera adopté au conseil d'administration de l'Unicef au mois de février de cette année.

L'année 2019 étant la dernière année du cycle de programme de coopération RDC-Unicef 2013-2019, il est de bon aloi que les deux institutions puissent réfléchir sur un nouveau programme quinquennal. Cette question a fait l'objet le mardi 28 janvier de la revue annuelle nationale dudit programme à l'Hôtel du gouvernement à Kinshasa.

Les participants à cette revue nationale ont fait le point sur le travail réalisé durant l'année passée et plus globalement les résultats accomplis durant le cycle du programme de coopération 2013-2017 qui a été étendu jusqu'en décembre 2019. Les résultats atteints dans le cadre de la crise Ebola dans l'Est du pays ont fait aussi l'objet des échanges entre les différentes parties prenantes. Satisfait des résultats obtenus à l'issue du programme 2013-2019, le représentant de l'Unicef en RDC, Edouard Beigbeder, souligne que ces résultats «ne doivent pas nous faire oublier les nombreux défis qui sont devant nous. Ainsi, je voudrais inviter tous les partenaires



Le représentant de L'Unicef prononçant son mot à la revue annuelle nationale

à se mobiliser pour entamer l'implémentation du nouveau programme de coopération à travers la mise en œuvre des plans de travail roulant 2020-2021».

Les grands axes de travail du prochain programme de coopération 2020-2024 que nous venons de décliner, poursuit-il, montrent à suffisance la nécessité d'opérer les changements nécessaires pour apporter une meilleure réponse aux besoins importants des enfants dans

les domaines traditionnels, notamment la santé, la nutrition, l'éducation, la protection, mais aussi dans certains domaines

émergents, tels que l'urbanisation, la question des adolescents et les changements climatiques. «Ces défis doivent nous amener à envisager des solutions innovantes pour passer à l'échelle les interventions à haut impact et davantage à adopter une approche multi-sectorielle», indique-t-il.

Des signaux rouges

Il est vrai que des performances ont été réalisées dans la situation des enfants en RDC. Ce-

pendant, reconnaît Edouard Beigbeder, de nombreux enfants ne jouissent pas pleinement de leurs droits. «Quatre ans après l'adoption des objectifs de développement durables en 2015, dont un grand nombre concerne le bien-être de nombreux enfants en RDC ne jouissent pas suffisamment de leurs droits à la survie, à l'éducation, à la protection et à la participation. La situation est particulièrement préoccupante pour le nombre croissant d'enfants qui vivent dans une situation de crise humanitaire», explique-t-il. A titre d'exemple, un enfant en RDC sur dix meurt avant l'âge de 5 ans du fait de causes évitables ; 42% d'enfants souffrent de malnutrition chronique; la moitié des ménages en RDC n'a pas accès à une eau potable ; trois enfants sur quatre ne sont pas enregistrés à l'état civil...

Des interventions sectorielles

L'année passée, l'Unicef a mené quelques activités stratégiques qui ont soutenu ses interventions sectorielles. Il s'agit notamment de l'implication dans l'organisation du Forum national sur la vaccination et l'éradication de la poliomyélite, présidé

par le président de la République ; la décision salubre du président de la République de rendre effective la gratuité de l'enseignement primaire qui s'est traduite par l'arrivée d'un flux d'enfants à l'école.

Le plaidoyer sur la malnutrition ; l'appui à la réponse Ebola avec un déploiement massif du personnel de l'Unicef sur le terrain et un investissement de plus de quatre-vingt-six millions de dollars focalisés sur l'engagement et la mobilisation communautaire, les interventions importantes dans les domaines de la nutrition, eau, hygiène et assainissement, sans oublier la protection des enfants.

La Revue nationale du programme de coopération RDC-Unicef 2013-2019 a été précédée par des revues provinciales conjointes, menées par les ministères provinciaux du Plan et les bureaux décentralisés de l'Unicef en RDC. Ces revues ont connu la participation effective des autorités provinciales, des acteurs techniques des différentes divisions provinciales, des ONG tant nationales qu'internationales, du secteur privé, ainsi que des membres du Comité interministériel de coordination et de suivi.

Blandine Lusimana

JUSTICE

Le parquet indexé dans la lutte contre la corruption

Les affaires de corruption transférées au parquet judiciaire en République démocratique du Congo (RDC) n'aboutissent jamais. C'est le triste constat de la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco).

Au cours d'un point de presse organisé, le mardi 28 janvier au Centre d'études pour l'action sociale (Cépas) à Kinshasa, le secrétaire exécutif de cette structure non gouvernementale de lutte contre la corruption et interface de Transparency International en RDC, Ernest Mpararo, a laissé entendre que plusieurs dénonciations de cas de corruption au pays ne mènent à rien car les politiques utilisent le bureau des procureurs pour étouffer toutes les poursuites judiciaires. «Depuis plus de dix ans, aucune personne n'a été condamnée et écrouée en prison à Kinshasa à la suite d'une affaire de corruption. C'est à croire que la corruption n'existe pas en RDC. Et pourtant, le rapport de Transparency International de l'Indice de perception de corruption rendu public le 23 janvier, la RDC occupe la 168e position sur cent quatre-vingt pays, avec un score de 18 % !», a déclaré Ernest Mpararo.

En fait, les affaires de corruption sont d'ailleurs publiées dans la presse nationale et internationale depuis plus de cinq ans sans que cela ne puisse intéresser les

autorités politiques et administratives et même judiciaires. La Licoco souligne : «Souvent, en République démocratique du Congo, pour étouffer une affaire qui fait grand bruit auprès de l'opinion nationale et internationale, les autorités politiques utilisent le parquet judiciaire pour ne pas sanctionner les personnes coupables d'actes de corruption.» Cette attitude des autorités politiques contraste avec leurs engagements pour la lutte contre la corruption en RDC. Et c'est la cause du mauvais classement de la RDC, étant parmi les pays les plus corrompus du monde. Cette situation produit des conséquences néfastes, les investisseurs fuient, l'insécurité et la pauvreté s'accroissent. «Le parquet judiciaire, qui devrait mener des investigations pour sanctionner les personnes coupables d'actes de corruption, se retrouve complice des autorités politiques qui font pression sur eux pour étouffer ces affaires de corruption. Or, les personnes accusées d'actes de corruption ont le droit d'être fixées sur leur sort par le parquet judiciaire, c'est-à-dire blanchies, si elles sont innocentes et sanctionnées lorsqu'elles sont complices des pratiques de corruption», a affirmé le secrétaire exécutif de la Licoco. Et d'ajouter que le parquet judiciaire fait tout pour laisser ces personnes dans une insécurité

judiciaire et sociale, laissant les rumeurs être considérées comme des vérités car l'institution qui doit livrer la vérité ne la donne pas. Et lorsqu'on interroge les autorités politiques, elles sortent la sempiternelle rengaine : «Laissez la Justice faire son travail.»

Rôle négatif du parquet judiciaire...

Ernest Mpararo a énuméré quelques cas du rôle négatif du parquet judiciaire dans les dossiers de corruption. Il y a d'abord celui de quinze millions de dollars américains (USD) de la Présidence de la République, en cours d'instruction au bureau du procureur général près la Cour de cassation depuis novembre 2019. Le dossier de cent vingt-huit millions de dollars de la Générale des carrières et des mines (Gécamines) en cours d'instruction au bureau du procureur général près la Cour d'appel de la Gombe à Kinshasa. D'autres dossiers traînent ainsi dans les bureaux des procureurs depuis des années comme le dossier Bukanga Lonzo (depuis trois ans) ; le dossier Redevance logistique et terrestre de l'ex-Onatra -actuelle SCTP- (quatre ans depuis que l'ancien directeur général en personne, Daniel Mukoko Samba avait déposé une plainte à ce sujet). C'est une affaire de corruption de pas moins de cinquante millions de

dollars américains. Le dossier Go Pass (taxe payée par tout passager dans les aéroports du Congo) moisit au bureau du procureur près la Cour d'appel de Limete/Kinshasa depuis plus de huit ans d'instruction. Les fonds du Go Pass devraient servir à la réhabilitation des aéroports, mais ce n'est pas le cas. Ces infrastructures sont dans un état indescriptible à travers le pays. Le dossier routes et infrastructures construites par les contrats chinois ont aussi fait l'objet d'une plainte déposée au bureau du procureur général près la Cour de cassation depuis 2009 pour surfacturation des projets. Tenez, 22 millions de dollars américains ont été engloutis dans la construction d'une route de 2 km ! L'inspecteur judiciaire chargé de mener des investigations approfondies a été mis en retraite quand il a commencé à interpellé des personnes. La Licoco stigmatise aussi le dossier du Fonds de promotion de l'industrie avec des dettes contractées par des politiciens et qui n'ont pas encore été remboursées cinq ans après. Le bureau du procureur de la Cour d'appel de Gombe est saisi du dossier, mais personne n'a jamais été interpellé. Il y a aussi le dossier de la construction des passerelles sur le boulevard Lumumba dans la commune de Limete à Kinshasa dont la plainte a été déposée par Matata Ponyo alors Premier

ministre à la Cour d'appel de Gombe. Mais personne n'a été arrêté. Le dossier de la banque Biac a aussi défrayé la chronique judiciaire. Le bureau du procureur général près la Cour de cassation a même ouvert les comptes bloqués des ex- responsables de la Biac alors que trois cent mille clients n'ont jamais récupéré leur argent. Le dossier de la société MinoCongo, poursuivie par la Direction générale des impôts pour fraude fiscale (plus de 30 millions de dollars) depuis 2013 n'a jamais abouti. Alors que l'ancien conseiller spécial du président de la République en matière de lutte contre la corruption et blanchiment d'argent, Luzolo Bambi, avait fait arrêter le responsable de MinoCongo au Parquet général près la Cour d'appel de Gombe, le bureau du procureur général près la Cour de cassation l'a fait libérer dans des « conditions opaques ». Mais la société est finalement tombée sous le coup de l'administration américaine, accusée de blanchiment d'argent sale. Tout en disant non aux comportements des procureurs, la Licoco et certaines organisations et ASBL ont lancé, à partir du dossier de la Gécamines, une plate-forme des organisations de la société civile pour le suivi des partenariats des entreprises publiques minière

Martin Engimo

INSTITUTION D'APPUI À LA DÉMOCRATIE

Le mandat des hauts conseillers du Csac a expiré

Les états-majors des institutions et organisations concernées s'agitent déjà pour leur remplacement et des listes seraient déjà sur la table du chef de l'Etat.

Après huit années passées à la tête du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac), les membres de la plénière de cette institution d'appui à la démocratie sont en fin de mandat. Actuellement, ces hauts conseillers bénéficient du glissement, étant donné que c'est depuis le mois d'août de l'année passée que leur mandat avait expiré. A cette période, les états-majors des organisations politiques et sociales ainsi que d'autres institutions dont les organisations des médias, la magistrature, le barreau, l'Association des parents et élèves du Congo, les institutions publiques (présidence, gouvernement, parlement) bougent déjà avec les ambitions affichées pour le remplacement de cette équipe qui a assuré tant bien que mal la mutation de la Haute autorité des médias au Csac. Et selon des sources, les listes de membres désignés seraient déjà prêtes et des noms circulent déjà pour assumer la charge de régulation des médias en RDC. Mais, bien que la loi ne précise pas expressément l'origine de celui qui devra conduire cette institution d'appui à la démocratie, l'expérience nous montre que ce sont les organisations du secteur des médias qui ont donné ceux qui ont jusque-là dirigé cette institution, notamment ses différents présidents. Des listes sur la table du chef de l'Etat. Le directeur de cabinet du chef de l'Etat,

Vital Kamerhe, avait annoncé, dans une de ses prestations, que la mise en place dans les institutions publiques commencera par les institutions d'appui à la démocratie parmi lesquelles il y a le Csac, la Commission électorale nationale indépendante, la Commission économique et sociale, la Commission nationale des droits de l'homme, etc. Pour ce qui est de certaines de ces institutions dont les directeurs actuels sont déjà en fin de mandat, comme le Csac, des sources affirment que les listes pour le remplacement de ces derniers sont déjà sur la table du chef de l'Etat.

Et actuellement, à son niveau, le président de la République devra travailler avec ses conseillers dont son haut représentant et envoyé spécial Kitenge Yezu, à qui il devra prêter une oreille attentive, pour s'assurer que les personnes choisies par les différentes institutions remplissent bien les critères fixés pour accompagner le gouvernement dans la régulation saine et responsable des médias. Le choix judicieux des animateurs évitera à cette institution certains reproches qu'on lui a faits en son temps, sur le travail réalisé dans le cadre de sa mission et permettra, indique-t-on, à cette institution de jouer pleinement et convenablement son rôle dans l'enracinement de la démocratie dans le pays.

Lucien Dianzenza

SITUATION SÉCURITAIRE À BENI

Le Réseau africain des femmes leaders préoccupé

Une délégation du réseau est allée partager cette préoccupation avec la présidente de l'Assemblée nationale congolaise, Jeannine Mabunda.



African women leaders network (AWLN)/section RDC a échangé, le 27 janvier, avec la présidente de l'Assemblée nationale congolaise. Cette entrevue a essentiellement tourné sur la situation préoccupante de la population vivant à Beni et ses environs, dans le Nord-Kivu. L'AWLN, note-t-on, revient de Beni où elle dit avoir constaté par elle-même le calvaire que vivent des milliers de Congolais qui sont confrontés à toutes sortes de défis aussi bien sécuritaires qu'humanitaires.

Evoquant cette visite à Beni, la chef de la délégation de l'AWLN, Marie-Madeleine Kalala, a expliqué que cette visite dans cette partie de la République démocratique du Congo (RDC) s'inscrivait dans le cadre de la solidarité et l'implication de la femme à l'amélioration des conditions d'existence des Congolais.

Après avoir vécu ces réalités sur le terrain, ce réseau s'est disposé à mener un plaidoyer auprès des institutions et personnalités du

La délégation de l'AWLN reçue par Jeannine Mabunda pays et étrangères ou internationales en vue d'obtenir leur implication à l'amélioration de la situation sécuritaire et humanitaire des populations vivant dans cette partie du pays. Réceptive à la démarche de ce réseau, dont la délégation a été composée d'Eve Bazaïba, Marie Louise Mwangi, Julienne Lusengie, sous la conduite de Marie-Madeleine Kalala, la présidente de l'Assemblée nationale de la RDC a promis de s'impliquer activement au regard de propositions lui faites. Au sortir du bureau de Jeannine Mabunda, la délégation de l'AWLN s'est dite satisfaite de la position affichée par la présidente de l'Assemblée nationale congolaise sur la situation de ces compatriotes de Beni et ses environs ainsi que sur les promesses d'accompagnement qu'elle a reçues. Ce réseau dit également attendre cette réceptivité et cet accompagnement des autres personnalités du pays ainsi que des institutions nationales et internationales.

L.D

ITURI

Deux personnes guéries d'Ebola

Les deux survivants ont quitté le centre de traitement d'Ebola de Mombasa en Ituri, le lundi 27 janvier. Avec ces deux cas, le nombre total de guérison est de mille cent cinquante personnes.



Désinfection d'un agent de santé

Depuis la déclaration officielle le 1er août 2018 de la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola, la plus longue et meurtrière épidémie que la RDC ait connue, le cumul des cas à la date du lundi 28 janvier est trois mille quatre cent dix-huit dont trois mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf cas confirmés et cent dix-neuf probables.

La dixième épidémie est la plus meurtrière avec au total deux mille deux cent quarante décès. Parmi ces décès, deux mille cent vingt et un ont été des cas confirmés contre cent dix-neuf probables.

Quant aux cas suspects, le bulletin épidémiologique émis par le comité national

multisectoriel de la riposte à la maladie à virus Ebola informe que quatre cent quarante-trois cas sont en cours d'investigation. Un nouveau cas a été déclaré confirmé à Beni au Nord-Kivu. Il n'y a pas eu de nouveaux décès des cas confirmés, aucun décès communautaire n'a été enregistré. Aucun agent de santé ne figure parmi les nouveaux cas confirmés. Le cumul des cas confirmés ou probables parmi les agents de santé est de cent soixante-sept soit 5 % de l'ensemble des cas confirmés ou probables. Parmi les agents de santé, on a enregistré quarante et un décès.

Blandine Lusimana



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



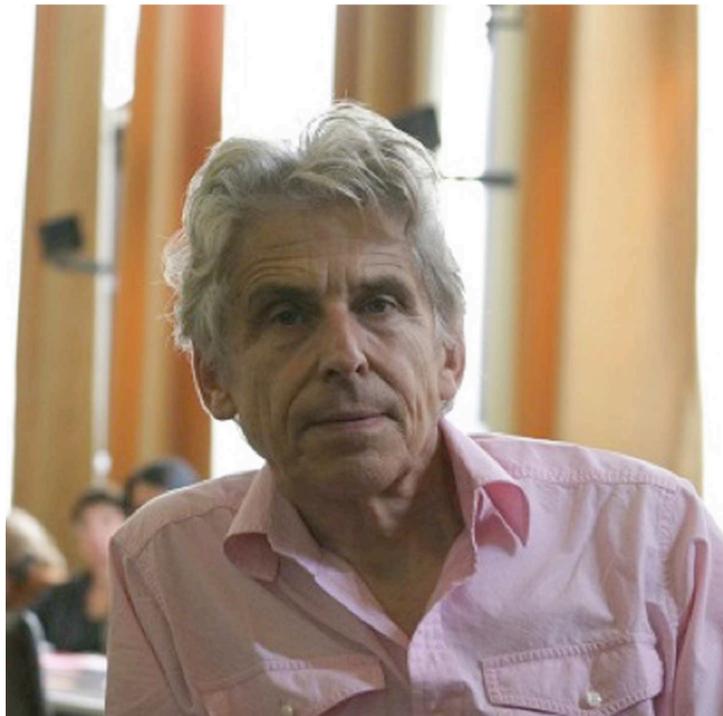
Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo



INTERVIEW

Bogumil Jewsiewicki « *La peinture populaire congolaise donne accès à la culture visuelle des gens ordinaires* »

Professeur émérite de l'Université Laval au Canada, l'historien hors du commun a participé au colloque « Vivre la mobilité, imaginer la réussite. Rencontres congolaises II » organisé fin novembre 2019 dans le cadre du projet Prin-Miur 2017-2020 du ministère de l'Éducation de l'Université et de la Recherche du gouvernement italien. Dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa, il fait un décryptage de la peinture populaire congolaise, sujet de son intervention à cette rencontre tenue au centre culturel Pianofabiek de Saint-Gilles à Bruxelles.



Le Pr émérite Bogumil Jewsiewicki (DR)

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Pourriez-vous nous aider à vous présenter à nos lecteurs ?

Bogumil Jewsiewicki (B.J.) :

Je suis Bogumil Jewsiewicki, un ancien du Congo. J'y suis arrivé en 1968. J'ai d'abord enseigné à l'Institut pédagogique à Mbandaka, ensuite à l'Université Lovanium. Après la création de l'Unaza (Université nationale du Zaïre), j'ai été à Lubumbashi

L.C.K. : L'art de la RDC ne vous laisse pas indifférent, quels écrits peut-on recommander pour en savoir plus sur votre travail à ce propos ?

B.J. : J'ai écrit sur l'art mais pas sur l'art en soi car ce qui m'intéresse, c'est ce que l'art produit dans la vie des gens. Et, ce qu'il nous permet de comprendre de la vie des gens. C'est probablement pour cette raison que je me suis intéressé à ce que l'on appelle « *Peinture populaire* », celle faite par des gens qui n'ont jamais eu de formation professionnelle de peinture. Mais ils peignent essentiellement pour le public congolais et ne dédaignent pas le public étranger parce qu'il paie plus cher. Ils travaillent pour le public congolais, représentent ce que les gens ressentent, ce dont ils veulent discuter, parler, ce que l'on pourrait appeler une sorte de réflexion visuelle. Cela correspond beaucoup mieux à la culture congolaise qui est une culture performative et non textuelle. L'image permet à chacun de trouver sa place dans l'histoire alors que le texte écrit oblige celui qui lit à se placer en position d'élève de l'auteur qui a écrit le texte.

Il y a une relation hiérarchique face à un texte écrit, il n'y en a pas devant l'image.

L.C.K. : Pourriez-vous nous parler de la collection de peinture populaire que vous avez constituée présente à l'AfricaMuseum ?

B.J. : Je parlerais de l'ensemble des tableaux que j'ai constitué car ce n'est pas vraiment une collection. J'explique pourquoi ce n'est pas une collection dans le catalogue de l'exposition Congo Art Works. Le musée a pris des tableaux dans cet ensemble que j'ai constitué,

années, c'est le regard que les Congolais portent sur eux-mêmes. C'est cela l'aspect le plus important de la peinture populaire congolaise. Elle nous donne accès à la culture visuelle des gens ordinaires souvent ignorés, dont on ne parle pas. La peinture populaire nous donne cet accès à travers des œuvres que les gens peignent pour eux-mêmes. Par ailleurs, les auteurs de ces œuvres sont appelés peintres populaires parce que nous n'avons pas de meilleur terme pour les désigner. Ce sont des gens qui ne se considèrent pas

« *Pourquoi, la machette qui était une source de vie, elle servait à préparer le champ, coupait les plantes que l'on vendait au marché, etc. est-elle aujourd'hui une source de destruction ?* »

près de deux mille tableaux, presque pendant cinquante ans, de 1968 à 2012. Le choix a été fait sur cet ensemble et, d'après ce que je comprends, le responsable de chaque salle thématique a fait son choix indépendamment des autres. Il n'y a donc pas nécessairement de fil conducteur global et je pense que c'est très difficile d'en établir. Le seul fil conducteur que l'on pourrait trouver dans ces œuvres que j'ai constituées pendant des

artistes dans le sens occidental.

L.C.K. : Comment pourriez-vous expliquer cette popularité de la peinture populaire en RDC ?

B.J. : La question m'a souvent été posée surtout que cette popularité de la peinture populaire remarquable dans les maisons urbaines au Congo-Kinshasa ne l'est pas de l'autre côté du fleuve. Ces deux pays partagent la même culture et au

Congo-Brazzaville, il y a l'école de Poto-poto mais les tableaux décoratifs ne font pas cette chronique de l'accompagnement de la vie. La réponse reste très difficile parce que, en même temps, les peintres d'origine congolaise se retrouvent au Burundi, en Tanzanie, au Kenya, à travers l'Afrique, en masse en Zambie. Et le public zambien est beaucoup plus occidental, composé de touristes, que local. La seule explication que je puisse imaginer c'est qu'au Congo, l'accès au français était extrêmement limité pour les Congolais jusqu'au milieu des années 1950, en 1956 pratiquement. Seuls les prêtres étaient éduqués en français, sinon la majorité des gens l'était dans les langues véhiculaires locales ou ethniques pour certaines écoles missionnaires.

L.C.K. : Comme vous le dites, la peinture populaire était importante mais ne l'est plus. Avez-vous une idée des raisons qui lui ont fait perdre son succès d'autrefois ?

B.J. : Elle ne l'est plus car, selon moi, le phénomène peinture populaire se situe entre la fin des années 1960 et les années 1990. Cela pour plusieurs raisons : tout d'abord parce que les gens se sont terriblement appauvris. Même le tableau qu'un Congolais pouvait s'acheter pour l'équivalent de quelques bouteilles de bière devient trop cher quand il n'y a déjà plus d'argent pour acheter un bout de chikwangu. C'est évident aussi parce qu'ils étaient accrochés dans les salons, les living-rooms. Et dans presque toutes les maisons, dans les années 1990, avec la chasse aux non-originaux, c'est une masse de gens chassés des régions qui arrivent dans les villes. Alors, le salon devient une chambre à coucher pour les parents qui débarquent et ne savent pas où loger ou vivre, des peintres l'ont même peint. Tout cela donne lieu à une énorme pression économique qui exclut le tableau. La seconde énorme pression, ce sont les différentes églises nouvellement créées qui sont très souvent iconoclastes. Elles excluent tout visuel ou soit acceptent uniquement la peinture re-

ligieuse et pas des images profanes. Donc, tout cela fait que les peintres en viennent à faire autre chose, j'en ai connu plusieurs dans ce cas. Il y en avait, par exemple, un à Lubumbashi de la première génération qui en a formé d'autres qui est retourné au bord du lac Tanganyika pour faire le commerce des poissons. D'autres sont devenus gardiens de nuit, etc. Ceux que nous voyons aujourd'hui sont souvent leurs successeurs, leurs enfants, comme c'est le cas de Moke Fils, mais aussi des gens qui ne sont pas de la famille des peintres mais qui poursuivent leur travail mais à l'étranger.

L.C.K. : De quelle manière l'intervention du travail artistique se fait-elle dans la vie sociale ?

B.J. : Parmi les exemples les plus frappants pour moi, c'est Freddy Tsimba. Quand il crée sa maison machette, il travaille dans la rue, soude les machettes dans la rue et ensuite emmène l'œuvre en plein marché et fait une sorte de performance dont l'objectif est de poser les mêmes questions que celles des peintres populaires.

« *Pourquoi, la machette qui était une source de vie, elle servait à préparer le champ, coupait les plantes que l'on vendait au marché, etc. est-elle aujourd'hui une source de destruction ?* » D'un coup, un jeune homme entre en transe comme dans une séance de guérison et commence à dire : « *J'utilisais la machette pour nuire aux gens, mais je ne volerais plus.* » Donc l'on a cette situation nouvelle mais formidable où la formation technique que reçoivent les artistes est réappropriée par les forces sociales locales et les artistes font ce que faisaient jadis les intellectuels. Ils deviennent ces vrais intellectuels qui interpellent les gens, les obligent à réfléchir, à se mettre ensemble mais non pas par la force extérieure, juste par l'appel de leur créativité, de leurs œuvres. Il y a aussi le photographe Sammy Baloji qui a créé la Biennale de Lubumbashi.

Propos recueillis par

FOOTBALL-TRANSFERTS

Mpoku à Al Wahda, Imbula intéresse Gaziantep, Kabongo retrouve Zamalek

Le mercato d'hiver est ouvert du 1er au 31 janvier 2020. Des Congolais de souche sont concernés par ce moment de transferts à travers le monde.

Le milieu de terrain organisateur Paul-José Mpoku a quitté Standard de Liège pour Al Wahda aux Emirats Arabes Unis, pour deux millions d'euros. Il est sous la férule de l'entraîneur espagnol Manolo Jimenez. Ayant eu des propositions aux Etats-Unis, le joueur de 27 ans a choisi le Golfe, après ses passages en Angleterre (Tottenham en formation et Leyton Orient), en Italie (Cagliari et Chievo Verone), et en Grèce (Panathinaïkos), lui qui avait choisi de revenir en Belgique sa terre natale, au Standard de Liège, pour se relancer. Les Emirats arabes unis seront donc le cinquième pays dans sa carrière de footballeur.

Son coéquipier en équipe nationale de la République démocratique du Congo, Giannelli Imbula, ne restera pas à Lecce où il n'a pas su rentrer dans la philosophie du jeu de cette formation. Il n'y a livré que quatre matchs et marquer un but. Il est partance en ce mercato d'hiver, mais sa destination n'est pas encore connue. Il a récemment été contacté par la formation de Gaziantep (D1 Turquie). «Nous sommes en pourparlers avec d'autres joueurs pour renforcer notre équipe. Imbula est



Paul-José Mpoku

l'un des joueurs que nous regardons. Son père le représente. Nous avons eu des entretiens avec son père et nous attendons actuellement leur décision», a confié Mehmet Buyukeksi, le président de Gaziantep à la presse turque. Le milieu relayeur international congolais intéresserait aussi Leganes en D1 en Espagne où il a déjà joué (Rayo Vallecano). Giannelli appartient à Stoke City (D2 Angleterre) -où il a joué en 2016- qui l'a prêté en Espagne, avant de le prêter à Lecce. L'ancien joueur de Guingamp, de Marseille, Toulouse a aussi cité dans les tablettes du FC Bruges. Tout sera clair pour lui au plus tard le 31 janvier.

Un autre international, Kabon-

go Kasongo est rentré à Zamalek en Egypte après l'échec de son prêt à Wydad Athletic Club de Casablanca (WAC) au Maroc. L'attaquant congolais a même porté l'affaire auprès de la Fifa pour escroquerie. «Heureux de mon retour à Zamalek et je remercie l'administration d'avoir résolu ma crise avec Wydad», a confié le joueur à la presse égyptienne. WAC a indiqué avoir atteint le nombre limité des joueurs étrangers. Et Kabongo Kasongo ne pouvait donc pas faire partie de son effectif. Mais l'agent de l'ancien joueur d'Al Wahda (Arabie Saoudite) a rejeté ces allégations, portant l'affaire à la commission de litige de la Fifa. L'attaquant interna-



Giannelli Imbula

tional congolais de moins de 20 ans William Balikwisha est prêté jusqu'à la fin de la saison au



Richard Kule Mbombo

MVV Maastricht (D2 Pays-Bas). En début de saison, il avait été prêté au Cercle de Bruges (D1 Belgique) par Standard de Liège à qui il appartient. Mais il n'avait disputé que quatre matchs. Il prend donc la direction des Pays-Bas, en quête du temps de jeu. Le jeune international congolais des moins de 20 ans était déjà en prêt en début de saison au Cercle de Bruges (D1 Belgique) où il n'a disputé que quatre matchs.

L'ancien attaquant de V.Club, Richard Kule Mbombo, parti depuis en Belgique, va rejoindre la formation du FC Riga, club champion de Lettonie. Il a réalisé sa meilleure saison depuis son arrivée en 2016 en Europe, inscrivant dix buts en trente et

un match avec le Kaysar Kyzylorda (D1 Kazakhstan). Richard Kule Mbombo va en fait découvrir son quatrième pays depuis son départ de la République démocratique du Congo. Il a joué en Belgique, en Slovaquie et au Kazakhstan la saison dernière. Au FC Riga, il va retrouver un autre international congolais, le milieu de terrain Jordan Nkololo, arrivé quelques semaines auparavant. Richard Kule Mbombo a disputé un premier match amical avant l'entame de la saison prévue pour le vendredi 13 mars avec le déplacement sur la pelouse de Valmiera/ BSS. Mais bien avant, Richard Kule Mbombo et Jordan Nkololo disputeront en février, trois rencontres de Coupe nationale. Enfin, notons que le milieu défensif de souche congolaise Stéphane Omeonga est à nouveau en prêt au club écossais d'Hibernian (D1). La formation de Genoa (D1 Italie) l'avait déjà prêté à Hibernian lors de la moitié de la saison dernière. Stéphane Omeonga avait été en prêt au Cercle de Bruges où, curieusement, il n'a fait que trois apparitions depuis le début de la saison. La saison dernière, il a livré quinze matchs avec Hibernian dont onze titularisations.

Martin Engimo

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

PRÉSIDENTIELLE/CENTRAFRIQUE

«Rien ne m'empêche d'être candidat», déclare l'ex-président Bozizé

L'ancien président centrafricain François Bozizé a déclaré lundi que rien ne l'empêchait d'être candidat à la présidentielle de 2020, lors de sa première rencontre avec la presse depuis son retour en catimini à Bangui à la mi-décembre.

«Rien ne m'empêche d'être candidat (...) Rien ne m'empêche selon les textes officiels. Cela dépend de mon parti. C'est le congrès qui désigne les candidats», a fait valoir M. Bozizé, sans donner plus de détails sur ses intentions politiques à moins d'un an de la présidentielle prévue en décembre. L'ex-chef de l'Etat est toujours sanctionné par les Nations unies pour son rôle dans la crise centrafricaine de 2013, marquée par de

violents affrontements communautaires entre populations chrétiennes et musulmanes, au cours de laquelle il est accusé d'avoir soutenu des milices antibalaka. «Les événements concernant les antibalaka se sont déroulés en mon absence et tout le monde le sait», s'est défendu l'ancien chef de l'Etat, précisant qu'il allait prochainement demander aux Nations unies que son cas soit étudié pour mettre fin aux sanctions prises contre lui. «Aujourd'hui, la situation a considérablement évolué et il ne me paraît absolument pas juste que je sois contraint de subir ces sanctions à perpétuité».

Revenu en Centrafrique «dans un esprit d'apaisement», François Bozizé a demandé «solennellement pardon» pour «toutes les erreurs commises de sa part et tous les torts commis aux uns et aux autres et qui auraient pu résulter de son

action à la tête du pays».

Le 14 janvier, l'ancien chef de l'Etat avait été reçu par le président centrafricain Faustin Archange Touadera, probable candidat à sa réélection. Un tête-à-tête qui n'a pas complètement dissipé les tensions entre le KNK, le parti de François Bozizé, et la majorité présidentielle.

Michel Djotodia, le chef de file de la Séléka, la coalition qui avait renversé François Bozizé en 2013, est lui aussi rentré d'exil le 10 janvier. Il avait été reçu dès sa descente de l'avion par le président.

Depuis la chute du régime de François Bozizé en 2013, la Centrafrique est déchirée par un conflit qui a forcé près du quart de ses 4,7 millions d'habitants à fuir leur domicile. Si les violences ont diminué depuis la signature d'un accord de paix en février 2019, deux tiers du territoire échappent toujours au pouvoir central.

Agence France-Presse

«Aujourd'hui, la situation a considérablement évolué et il ne me paraît absolument pas juste que je sois contraint de subir ces sanctions à perpétuité».

TURQUIE/AFRIQUE

Tournée africaine du président Recep Tayyip Erdogan

A l'invitation de ses homologues, le président turc Recep Tayyip Erdogan effectue du 26 au 28 janvier une visite officielle en Algérie, en Gambie et au Sénégal.

Face à l'escalade de tensions en Libye, le président turc, dont le pays est très impliqué dans ce dossier, a rencontré son homologue algérien Abdel Madjid Tebboune, le 26 janvier, pour désamorcer la crise qui sévit dans ce pays. Les deux présidents ont également échangé sur les moyens de renforcer leurs liens bilatéraux et leur coopération, ainsi que sur des questions internationales d'intérêt commun. L'agriculture, le tourisme, le secteur alimentaire, l'énergie, la pétrochimie et l'industrie de défense sont les principaux domaines de coopération pour les deux pays. Le président Recep Tayyip Erdogan a fait savoir que les démarches seront vite entreprises pour un accord de libre-échange entre la Turquie et l'Algérie. Il a ajouté que l'objectif de son pays est d'atteindre cinquante milliards de dollars dans les échanges commerciaux avec l'Afrique. Deuxième étape de sa visite, Recep Tayyip Erdogan est arrivé, le 27 janvier, en Gambie. Cette visite revêt un

caractère historique, car c'est la première visite d'un président dans ce pays situé en Afrique de l'Ouest. Il a été reçu à l'aéroport international de Banjul par le président Adama Barrow. A Dakar, les présidents turc et sénégalais Macky Sall doivent renforcer les relations bilatérales entre leurs deux pays.

Les deux chefs d'Etat ont eu un entretien bilatéral avant de présider la cérémonie d'ouverture du forum économique qui réunira des représentants des secteurs privés sénégalais et turc. Le président Recep Tayyip Erdogan est accompagné d'hommes d'affaires turcs. Ainsi, il compte booster la présence d'opérateurs économiques de son pays au Sénégal. Recep Tayyip Erdogan et Macky Sall s'était fixé comme objectif, lors de leur dernière rencontre en 2018, de faire passer le volume des échanges commerciaux de leurs deux pays de deux cent cinquante millions de dollars à quatre cents millions de dollars.

Noël Ndong

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

Bangui abrite la première édition du salon international des mines

Dans l'idée d'encourager et d'attirer les investisseurs et partenaires internationaux à investir dans le secteur minier centrafricain, la ville capitale de la République centrafricaine abrite, depuis le 27 janvier, la première édition du salon international de l'énergie, des mines et des carrières.

Selon le gouvernement centrafricain, cette rencontre de haut niveau, qui prendra fin le 29 janvier, constitue une réelle occasion de pousser les investisseurs à s'intéresser au pays ainsi qu'à sa richesse afin qu'il puisse en tirer pleinement profit de ses richesses pour son développement. Ainsi, cette réunion a une dimension panafricaine, car elle connaîtra la participation active des représentants des grands groupes miniers africains. « Cette rencontre panafricaine réunira de hautes personnalités, notamment les fournisseurs et les responsables des sociétés qui œuvrent dans le secteur d'industrie et minier. Nous avons décidé qu'il était temps que le secteur minier centrafricain soit connu pour que notre pays puisse tirer profit des avantages issus de ses ressources naturelles », a précisé le ministre des Mines, en concluant que malgré son fort potentiel minier la RCA n'arrive pas à tirer le bénéfice de ses richesses naturelles. Ceci, parce que le pays est en proie à des actes de violences.

Rock Ngassakys

BIOMÉTRIE

La paume de la main, nouveau moyen de paiement

Le célèbre site d'e-commerce travaille avec Visa sur un système de paiement biométrique où chaque carte bancaire serait liée à l'empreinte de la paume du client.

Il suffira de poser sa main devant un scanner pour que le paiement soit effectué. Les brevets ont été déposés par Amazon qui envisage de faire payer en caisse avec la paume de votre main. Au lieu de sortir votre carte bancaire ou votre chéquier, il suffira de passer la main sur un scanner, comme on le fait actuellement avec un code-barre, pour que le paiement soit effectif. Ce sont les veines disposées sur la paume de la main qui permettraient d'identifier une personne. L'idée est de lier une carte bancaire à la paume de votre main, et c'est le magasin qui s'occupera de la numérisation.

Dans un premier temps, Amazon envisage de lancer cette technologie biométrique dans des enseignes de type fast-food ou cafés. A chaque fois que le client commande un café ou un croque-monsieur, il passe sa main sur le lecteur, et n'a plus à sortir sa carte bancaire. Aux Etats-Unis, des hôpitaux proposent déjà de scanner la paume de sa main pour accéder à son dossier médical, certains établissements scolaires aussi pour payer le déjeuner. De quoi inquiéter les associations de défense de la vie privée mais aussi motiver les pirates.

Noël Ndong

CLIMAT

Il est «dangereux» de réduire au silence la parole des Africains

L'Afrique est en première ligne du changement climatique et il est donc crucial d'écouter la parole de ses habitants lors des forums mondiaux, a estimé mardi la militante ougandaise Vanessa Nakate, au cœur d'une polémique à Davos.

Les réseaux sociaux se sont récemment enflammés après la publication d'une photo de cinq jeunes militantes du climat, dont la Suédoise Greta Thunberg, prise lors du Forum économique mondial de Davos. Celle-ci avait été recadrée par l'agence Associated Press, qui l'avait publiée en la recentrant sur quatre personnes, excluant Vanessa Nakate. Soulignant qu'elle était la seule Africaine et la seule Noire présente sur la photo initiale, Vanessa Nakate avait dénoncé sur Twitter un acte de racisme. «Il ne s'agit pas seulement de la photo. Dans l'article qui l'accompagnait, les différentes militantes étaient citées, mais je n'apparaissais nulle part», a-t-elle déclaré mardi à l'AFP, lors d'un entretien à Kampala. La jeune femme de 23 ans participe depuis un an aux rassemblements de l'association écologiste Fridays for Future dans la capitale ougandaise.

«Beaucoup de gens ignorent la crise climatique que nous subissons en Afrique. Si nos voix sont réduites au silence, alors nous ne serons pas en mesure d'expliquer la situation que nous vivons. C'est dangereux», a déploré la militante ougandaise. L'Afrique est, selon les experts, le continent le plus vulnérable aux variations climatiques extrêmes. L'Afrique de l'Est subit actuellement la pire invasion de criquets depuis des décennies, survenant après une année, 2019, qui a commencé avec une forte sécheresse et s'est achevée avec des pluies et inondations dévastatrices, qui ont fait des centaines de morts.

© Agence France-Presse



Airtel Congo célèbre ses 20 ans avec éclat

En célébrant le 23 janvier à Brazzaville ses 20 ans d'existence, la société de téléphonie mobile Airtel Congo a réitéré son leadership dans le secteur des télécommunications au Congo, où elle a réussi à connecter les Congolais à travers le pays grâce à son réseau de qualité.

Lancée initialement sous la marque Celtel en décembre 1999, Airtel Congo s'attelle depuis 20 ans à offrir aux Congolais de meilleures prestations en termes de téléphonie mobile, veille à assurer sa cohésion sociale, à amplifier sa performance technique et son développement au Congo.

Des services qui facilitent le quotidien des Congolais

Du point de vue de la facilitation d'accès à la téléphonie mobile, Airtel a été le 1er sur le marché à lancer la vulgarisation du téléphone portable qui, il y a quelques années, était un luxe pour la majorité de la population.

« Vous ne vous en souvenez peut-être plus, mais les premières apparitions des cabines téléphoniques mobiles était l'œuvre d'Airtel », a rappelé Benoit Janin, directeur général d'Airtel Congo, devant plusieurs invités. Soucieux d'offrir un service équitable à toutes les classes sociales du Congo, Airtel avait développé ce service afin de permettre aux individus avec un revenu faible d'appeler leurs proches à moindre coût.

Dans ce même sillage, on note le service d'appel « réseau unique ». Ce dernier permet aux abonnés d'appeler au tarif local lorsqu'ils visitent un autre pays où la compagnie opère en tant que société de téléphonie mobile.

Airtel a aussi offert au Congo ses premières recharges faciles et disponibles partout dans le pays, avec des services comme « Sap-Sap » ou des

« recharges électroniques ». Récemment, la société a déployé un vaste réseau de kiosques Airtel sur l'ensemble du territoire, dans le but de favoriser l'inclusion financière des Congolais avec les paiements et les transactions mobiles à partir d'un portable avec Airtel Money. Il y a quelques semaines, le service a atteint la barre du demi-million de clients actifs.

En dehors de l'inclusion financière, Airtel a également apporté l'inclu-

domains tels que le social, sponsoring, l'entrepreneuriat et le sport. Airtel a réalisé plusieurs actions sociales en faveur des populations de diverses agglomérations du Congo.

Un programme de santé itinérant

Les habitants du Congo, particulièrement ceux de Brazzaville, étaient seulement des habitués d'expositions itinérantes d'œuvres d'art. Air-

Noire, Ouesso, Sibiti, Madingou. Plus de sept mille consultations et soins gratuits ont été réalisés grâce à ce programme.

Autres actions, la mise à disposition d'une ligne gratuite, en collaboration avec la Fondation Calissa-Ikama pour la lutte contre le cancer, etc., des dons aux orphelinats de Brazzaville et Pointe-Noire faits chaque année par des employés qui acceptent des prélèvements sur leur salaire afin de soulager les orphelins.

La distribution des kits scolaires ou produits de première nécessité dans des écoles et hôpitaux à Brazzaville, Pointe-Noire, Kinkala, Dolisie, Ouesso, Oyo et bien d'autres localités, mais aussi l'équipement de plusieurs écoles dont l'école spéciale de Brazzaville.

Airtel, en partenariat avec l'Agence de régulation des postes et télécommunications électroniques, a prêté main forte à la formation des jeunes au Congo par le biais de Yekolab, une initiative qui a permis depuis 2017 de former plus de trois mille jeunes dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dans le domaine du sponsoring, ces vingt dernières années, Airtel n'a cessé de soutenir autant que possible des centaines d'initiatives, entre autres des concerts avec les artistes locaux et internationaux.



sion digitale au Congo, avec la vulgarisation de l'internet grâce aux technologies 2G, puis 3G et enfin 4G. Aujourd'hui, la compagnie offre le plus grand réseau internet du pays, avec un réseau 4G quasiment accessible sur toute l'étendue du territoire congolais.

Outre la téléphonie mobile, Airtel s'est largement investie dans le quotidien des Congolais, dans divers

tel a permis à ces derniers d'expérimenter ce concept dans un autre volet, notamment celui de la santé à travers le programme « Airtel Santé », lancé en 2014. Ce fut une campagne de sensibilisation, de dépistage et de prévention de la population sur les risques de l'hypertension artérielle, du diabète, de l'obésité, du paludisme et du VIH. Elle avait pris ses quartiers à Brazzaville, Pointe-

SANTÉ

Une stratégie de surveillance intégrée de la lèpre en vigueur le mois prochain

A partir du mois de février, le gouvernement mettra en place un mécanisme de contrôle et d'éradication des Maladies tropicales négligées (MTN), notamment la lèpre, au niveau des districts sanitaires frontaliers des pays de la sous-région, a indiqué la ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo.

La lèpre constitue un sérieux problème de santé publique aux conséquences lourdes dans sept des douze départements du pays, a reconnu la ministre chargée de la Santé à l'occasion de la journée mondiale des lépreux, célébrée chaque dernier dimanche du mois de janvier. La Likouala, la Sangha, la Cuvette, la Lékoumou, le Niari, le Kouilou et Brazzaville sont les localités les plus concernées. « On observe aujourd'hui une hausse régulière de nombreux cas. Toutes les tranches d'âge de la population sont touchées avec un lot important d'invalidités, de stigmatisation, parfois de rejet au sein des communautés. De graves complications de la lèpre et des autres MTN conduisent aux handicaps moteurs, sensitifs et sensoriels souvent irréversibles », a indiqué Jacqueline Lydia Mikolo.

Les chiffres

Selon la ministre chargée de la Santé, au terme de l'année 2019, les services de santé ont pris en charge cinq cent trente six cas de lèpre dont quatre cent cinquante-huit nouveaux cas. Le

taux d'incidence annuelle nationale a été de 8,8 cas pour cent mille habitants contre 4,5 en 2018, 4,7 en 2017 et 1,8 en 2016. Parmi ces nouvelles détections, l'on dénombre 87% de formes multibacillaires répondant à la forme tardive, grave et plus contagieuse. Ces chiffres renvoient à 38 % de femmes, 7,2% d'enfants de moins de quinze ans ainsi que 5,5% de cas représentant déjà des invalidités sévères

au moment de dépistage. La Likouala et la Sangha demeurent les départements les plus touchés avec respectivement 100,8 cas et cent vingt-sept cas pour cent mille habitants.

Pourtant, en 2003, le Congo avait déjà atteint le seuil national d'élimination soit moins de 1/4. Un relâchement dans la lutte contre cette pandémie justifie alors la hausse du taux d'incidence actuelle. A en croire la ministre,

le gouvernement est déterminé à renforcer la lutte contre l'ensemble des maladies tropicales négligées en commençant par la lèpre qui, selon elle, empêche la productivité en milieu rural.

Lutte renforcée

Dès le mois prochain, une dynamique sous-régionale d'intensification de la lutte contre la lèpre et les autres MTN sera impulsée à travers une surveillance inté-

gré. Il s'agira aussi de renforcer des ressources humaines et logistiques pour une incidence plus faible, un dépistage plus précoce, moins d'invalidités et une prise en charge plus complète, a souligné la ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement. Pour rendre disponibles les médicaments, s'agissant des lépreux de Brazzaville, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a inauguré, il y a quelques jours, la pharmacie de l'hôpital Raymond-Poaty de Kinsoundi dédiée à la prise en charge des personnes touchées par la maladie.

En dehors de la lèpre, un projet triennal d'éradication du pian sera aussi mis en vigueur. Il s'agit d'une maladie infectieuse défigurante et socialement stigmatisante. Elle entraîne un handicap définitif dans 10% des cas. Dans cette nouvelle dynamique de lutte contre la lèpre et les MTN, le Congo bénéficiera de l'appui de ses partenaires, notamment l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale.



La ministre chargée de la Santé avec les partenaires luttant contre la lèpre

Rominique Makaya

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez

les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs

nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net

Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzv@hariomtravels.net

www.hariomtravels.net

Un fournisseur unique pour votre bureau

Agence Pointe-Noire
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, Immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

BRÈVES

L'Unesco a fêté la journée mondiale de la culture africaine

C'était le 24 janvier au siège de l'organisation à Paris. L'Unesco a fêté la première «Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante, une agora pour l'humanité». Cette nouvelle journée a été inscrite au calendrier de l'Unesco en novembre 2019. Son objectif : «Célébrer les cultures du continent africain et des diasporas africaines à travers le monde, et les promouvoir comme un levier de développement durable», précise l'agence onusienne.

Marrakech, première «capitale africaine de la culture»

Marrakech, la plus grande ville touristique du Maroc, a été désignée «Capitale africaine de la culture». L'édition débute le 31 janvier 2020, et se veut une vitrine de la création africaine d'aujourd'hui. C'est une grande première sur le continent qui vise à valoriser la diversité des créations et des expressions culturelles. L'occasion de faciliter la circulation des artistes et des œuvres au sein du continent.

Zimbabwe : un don d'un milliardaire met fin à 4 mois de grève des médecins

Un homme d'affaires d'origine zimbabwéenne, Strive Masiyiwa, s'est engagé à verser 300 \$ de salaire durant six mois à chacun des 2000 médecins du secteur public en grève depuis quatre mois, et à leur fournir des véhicules de fonction, au travers sa fondation philanthropique Higherlife Foundation. Strive Masiyiwa est le fondateur d'Écor-net Wireless à Londres, un géant des télécommunications. Sa fortune est estimée à plus de 1,1 milliard de dollars.

Maroc : Rabat intègre les eaux du Sahara occidental dans son espace maritime

La question du statut du Sahara occidental, toujours classé «territoire non autonome» par l'ONU en l'absence d'un règlement définitif, oppose depuis des décennies le Maroc aux indépendantistes du Polisario, soutenus par l'Algérie. Le Maroc a intégré les eaux du Sahara occidental à son espace maritime, en votant deux lois qui renforcent sa tutelle sur cette ancienne colonie espagnole au statut toujours indéfini. Pour le Front Polisario, qui réclame l'indépendance du Sahara occidental, la décision du Maroc n'aurait «aucun effet légal» et a menacé de saisir le tribunal international du droit de la mer.

France : le Camerounais Imane Ayissi bouscule la haute couture parisienne

Le créateur camerounais est le premier ressortissant sub-saharien à présenter sa collection de haute couture à Paris. C'était le 23 janvier 2020. Imane Ayissi est devenu designer, rien qu'en observant les grandes maisons parisiennes, alors qu'il était mannequin pour Saint Laurent, Cardin, et Alaïa. C'est le premier Africain d'origine subsaharienne à présenter sa collection de haute couture à Paris. Il rejoint ainsi le cercle très fermé des grandes maisons du calendrier officiel de la haute couture parisienne.

Luxe : le groupe français LVMH acquiert le deuxième plus gros diamant au monde

Il s'agit du Sewelo, le deuxième plus gros diamant brut au monde. Son nom signifie «découverte rare», en tswana, la langue du Botswana, où il a été découvert en avril 2019, et acquis par la maison de luxe Louis Vuitton. Cette pierre brute de la taille d'une balle de tennis est hors du commun avec ses 1 758 carats. On attend avec beaucoup d'émotion qu'elle livre tous ses secrets après son polissage. Son acquisition par Bernard Arnault, après le rachat du joaillier américain Tiffany & Co marque l'entrée de LVMH dans le cercle très fermé de la joaillerie haut de gamme.

Angola : Isabelle dos Santos, formellement accusée de fraude et blanchiment d'argent

La fille de l'ancien président est également accusée de trafic d'influence, d'abus de biens sociaux et faux en écritures durant son mandat à la tête du groupe pétrolier public Sonangol, a indiqué le 22 janvier le procureur général d'Angola, Helder Putta Gros. Isabelle dos Santos vit essentiellement entre Londres et Dubaï depuis août 2017. A l'origine de ces révélations, les «Luanda Leaks (36 médias internationaux membres du consortium)». La femme la plus riche d'Afrique (2,2 milliards \$) a dénoncé « la chasse aux sorcières ».

«Accord du siècle» : Donald Trump promet que la fin du suspense est très proche

Le président américain Donald Trump a annoncé, le 23 janvier, que son «accord du siècle» portant sur le conflit israélo-palestinien sera rendu public dans les prochains jours. Le président américain rencontrera le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, et son rival politique, Benny Gantz, à Washington le 28 janvier. Cette réunion concerne un plan de paix entre Israël et la Palestine. Israël a salué et encouragé les efforts de la Maison Blanche. Les Palestiniens, quant à eux, ont dénoncé les initiatives du président américain visant à résoudre leur conflit avec Israël. Donald Trump a toujours présenté son « accord du siècle » comme un effort sans précédent pour rétablir la paix au Moyen-Orient. Il comprend la reconnaissance de souveraineté sur certaines zones, avec une nécessaire concession de la part d'Israël.

Noël Ndong

SAHEL

Les Etats-Unis vont-ils maintenir leur soutien militaire ?

Alors que Washington souhaite réduire sa présence en Afrique, comme l'annonçait récemment le chef d'état-major américain, le général Mark Milley, le sujet préoccupe de plus en plus la France qui veut à tout prix que la sécurité soit préservée dans la région où les groupes djihadistes continuent de mener des attaques contre les armées régulières, les forces internationales et la population civile.

Pour tenter de trouver une solution au maintien des troupes américaines, Paris a dépêché, le 27 janvier à Washington, la ministre française des Armées, Florence Parly. La question du Sahel a été longuement abordée au Pentagone avec le ministre américain de la défense, Mark Esper. A l'issue de leur entretien, Paris a appelé Washington à garder ses soldats déployés sur place pour ne pas laisser les pays concernés et leur peuple à la merci des terroristes. « *Le soutien américain à nos opérations est d'une importance cruciale et sa réduction limiterait gravement l'efficacité de nos opérations contre les terroristes* », a déclaré la ministre française. Malgré cela, la France n'a reçu de garanties de la part des Américains. Faut y voir un refus catégorique des autorités américaines prouvant qu'elles sont résolument déterminées à ne plus apporter un appui logistique aux Etats de la région dans la lutte contre les insurgés ?

Pour l'heure, il est encore prématuré de dire que les Etats-Unis vont, dans l'immédiat ou dans un futur proche, concrétiser leur projet de retrait des troupes puisque rien n'a encore été définitivement ficelé. « *Aucune décision n'a encore été prise* », a indiqué Mark Esper au cours d'une conférence de presse commune avec Florence Parly. Une déclaration qui pousse certains experts à penser que le ministre américain de la Défense voulait par ces mots éviter tout engagement envers Paris. « *Mon objectif est d'ajuster notre pré-*

sence militaire dans beaucoup d'endroits », a ajouté le ministre américain de la Défense, qui a indiqué que son pays veut réaligner ses forces dans le monde pour répondre à une menace jugée grandissante par certains pays. Il faisait allusion à la Chine et à la Russie, en soulignant le contexte de « *concurrence entre grandes puissances* ». « *J'ai des consultations avec Mme Parly depuis plusieurs mois à ce sujet et nous continuerons à le faire quand nous prendrons des décisions* », a expliqué Mark Esper.

Paris et Washington disposés à poursuivre le dialogue

Tout ce qu'on peut retenir de l'entrevue entre la ministre française et son homologue américain est que les deux pays vont continuer à débattre de la question pour trouver une réponse satisfaisante tant pour leurs pays que pour les Etats du G5 Sahel. « *Je suis sûre que nous poursuivrons notre dialogue sur ces questions* », a fait savoir Florence Parly.

Le 13 janvier, à son arrivée à Bruxelles pour une réunion du Comité militaire de l'OTAN, le chef d'état-major américain, le général Mark Milley, avait indiqué que les ressources que le Pentagone consacre à l'Afrique ou au Moyen-Orient « *pourraient être réduites et ensuite redirigées, soit pour améliorer la préparation de nos forces aux Etats-Unis soit vers le Pacifique* ». Il a assuré que son pays était en train d'« élaborer des options » pour le ministre améri-

cain de la Défense, Mark Esper. Une réflexion, qui selon lui, se fait « en coordination » avec « *alliés et partenaires dans les zones concernées* ». L'annonce du retrait des troupes américaines était intervenue au moment où Paris et ses partenaires africains se réunissaient à Pau pour chercher à venir à bout de groupes djihadistes dont les attaques se multiplient.

Une fois le projet de réduction des militaires concrétisé, les opérations conjointes menées par les armées nationales et les 7000 soldats des forces spéciales américaines, déployées par rotations en Afrique, seront donc arrêtées, notamment en Somalie. Outre ces militaires, 2.000 autres de l'armée de terre mènent des missions de formation dans une quarantaine de pays africains et participent à des opérations de coopération, notamment avec les forces françaises de l'opération Barkhane au Mali, auxquelles ils fournissent une assistance principalement logistique.

Notons aussi qu'un retrait américain d'Afrique de l'Ouest constituerait un coup dur pour les 4 500 soldats français de l'opération Barkhane, déployés au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Washington fournit en effet à Barkhane des capacités de renseignement et de surveillance, notamment grâce à ses drones, du ravitaillement en vol et du transport logistique, pour un coût de 45 millions de dollars par an.

Nestor N'Gampoula

LIBYE

Un projet de résolution soumis au Conseil de sécurité de l'ONU

Le texte examiné, le 29 janvier, réclame « un cessez-le-feu permanent » dans le pays et demande au secrétaire général, Antonio Guterres, des propositions pour la surveillance du pays, incluant « la possibilité de contributions d'organisations régionales ».

En attendant de débattre de la résolution, plusieurs diplomates restent dubitatifs sur une adoption du document le même jour. Une fois adoptée par le Conseil de sécurité, cette résolution serait la première sur la Libye depuis le lancement, le 4 avril, d'une offensive par les troupes du maréchal Khalifa Haftar pour s'emparer de Tripoli. En effet, depuis dix mois, le Conseil n'a montré que des divisions sur ce dossier, certains de ses membres soutenant politiquement ou militairement l'un ou l'autre camp dans le conflit.

Le projet de résolution qui doit être examiné a été rédigé par le Royaume-Uni. Dans ce texte qui fait toujours l'objet de négociations, le Conseil a d'ores et déjà indiqué qu'il « endosse » les conclusions du sommet international tenu le 19 janvier à Berlin. Pour ce faire, il « réclame une

application totale par tous les Etats membres de l'embargo sur les armes » imposé à la Libye en 2011. Le Conseil demande, par ailleurs, à « tous les Etats membres de ne pas intervenir dans le conflit ou de prendre des mesures qui l'exacerbent ».

Le texte discuté réclame aux belligérants de « s'engager à un cessez-le-feu durable et permanent ». Il évoque « une séparation des forces » et des « mesures de confiance » que doit définir la commission militaire conjointe en gestation, formée de cinq membres issus du camp Haftar et de cinq membres représentant le gouvernement d'union (GNA) basé à Tripoli. Le projet de résolutions évoque également des « contributions d'organisations régionales » à la surveillance d'un cessez-le-feu, précisant que ces apports visent implicitement

ceux qui pourraient être apportés par l'Union européenne et par l'Union africaine.

Le Conseil va se prononcer sur la situation en Libye alors que le 26 janvier, soit une semaine seulement après le sommet de Berlin, la mission de l'ONU dans le pays s'était plainte de « *violations flagrantes et persistantes de l'embargo sur les armes* » au profit des deux parties malgré les engagements pris en Allemagne. Rappelons que la Libye est en proie au chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Ce qui a fait que le pays soit déchiré entre le GNA reconnu par l'ONU et appuyé surtout par la Turquie, et le maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'Est libyen soutenu notamment par la Russie, les Emirats arabes unis ou l'Egypte.

N.N'G.

FAUNE SAUVAGE

Proposer des solutions alternatives pour réduire le recours à la viande de brousse

La recrudescence de la chasse aux gibiers et le peu de contrôle continuent d'inquiéter les défenseurs de la nature. Des experts des pays d'Afrique Caraïbes et Pacifique (ACP) qui se sont réunis à Brazzaville, à partir de ce 28 janvier, veulent renforcer les mesures de conservation de la faune.

L'atelier technique semestriel de suivi du Programme de gestion durable de la faune est organisé par le ministère de l'Économie en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Ong américaine WSC, le centre français de recherche agronomique pour le développement international, le centre pour la recherche forestière internationale et l'appui financier de l'Union européenne puis du Fonds français pour l'environnement mondial.

Pour les organisateurs, ce conclave de quatre jours consacré à la biodiversité vise à faire le point sur la mise en œuvre du programme de gestion durable et à partager les expériences réussies et les échecs dans les différents pays bénéficiaires. Cette activité vise aussi à formuler une feuille de route destinée à améliorer les conditions de vie



La photo de famille

et la sécurité alimentaire des populations riveraines d'ACP. Le Congo, pays hôte, est engagé depuis quelques années dans le même programme. À l'ouverture de la réunion des experts, la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a salué la mobilisation des partenaires au développement, indiquant même que les projets de ce programme cadrent avec l'appel formulé par le chef de l'État, Denis

Sassou N'Guesso, sur le droit au développement du peuple congolais et le respect par le pays de ses engagements internationaux dans ce domaine.

« La conservation de nos ressources biologiques doit être considérée comme une opportunité à l'amélioration des moyens d'existence des communautés locales et à la lutte contre la pauvreté. Les défis écologiques

globaux, auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, nous obligent à repenser entièrement notre relation avec la nature (...) », a estimé Rosalie Matondo. Elle a souhaité que le gouvernement, la société civile, les chercheurs et la population riveraine, puissent agir « main dans la main » pour assurer le bien-être de la population actuelle, tout en garantissant de pouvoir léguer aux géné-

rations futures les ressources naturelles et des avantages écologiques.

Les mêmes vœux ont été émis par les partenaires présents à la rencontre, à l'instar de la FAO. D'après la représentante résidente de cette agence onusienne, Suze Percy Filipini, l'initiative collective est un meilleur moyen de lutter contre les niveaux de chasse non durables, en développant de nouvelles approches qui permettent de préserver la biodiversité.

Enfin, le programme peut espérer un avenir radieux grâce notamment à son principal bailleur, en l'occurrence l'UE, qui a déjà débloqué quarante-cinq millions d'euros, à travers le onzième fonds européen de développement. Tout comme les autres partenaires, l'ambassadeur de l'UE, Raul Mateus Paula, a réitéré son engagement à appuyer le Congo.

Fiacre Kombo

SOLIDARITÉ

La communauté mauritanienne au chevet des victimes des inondations

Les Mauritaniens vivant au Congo ont remis, le 28 janvier, un lot de vivres et non-vivres au gouvernement pour venir en aide aux populations sinistrées suite aux dégâts causés par les pluies diluviennes.



Les deux parties après le don Adiac

Composé, entre autres, des mousses, de sacs de sel de cuisine et de riz, de bidons d'huile et de cartons de spaghettis, le don stocké dans les entrepôts situés dans l'enceinte de l'Institut des jeunes sourds, a été réceptionné par le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Christian Aboké-Ndza.

Remettant un échantillon du don au gouvernement, Mohamed Lemine, membre du bureau de la communauté mauritanienne au Congo, a rappelé qu'ils ne sont pas à leur premier geste. « A travers ce don, nous apportons notre soutien à nos sœurs et frères Congolais victimes des inondations à travers le pays. Nous ne sommes pas à notre premier geste parce que pendant le drame du 4 Mars 2012, nous sommes également venus en aide à nos frères et sœurs. Ce ne sera pas aussi notre dernier geste d'autant plus que

le Congo est notre deuxième patrie », a-t-il déclaré en substance, remerciant les autorités et le peuple congolais pour la sécurité et l'hospitalité dont cette communauté bénéficie. Réceptionnant le don, Christian Aboké-Ndza a rappelé que cela fait suite de l'appel lancé par le président de la République et le chef du gouvernement, sollicitant la solidarité internationale. « Pour nous, c'est un réconfort énorme pour les populations sinistrées. Il y a non seulement la qualité, mais également le geste qui compte. Nous disons à la communauté mauritanienne tous nos remerciements et toute notre gratitude pour le geste accompli. Je sais également que d'autres communautés vont venir exprimer ce même élan de solidarité qui est nécessaire pour nos populations », a souhaité le directeur de cabinet.

Parfait Wilfried Douniama

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Des journées doctorales ouvertes à la Flash

La Faculté des Lettres, arts et sciences humaines (Flash) a démarré, le 28 janvier, pour la première fois ses journées des séminaires doctoraux sur le thème « L'étudiant de la Flash en formation doctorale » pour la visibilité de ses activités académiques au niveau national et international.



Les participants des premières journées doctorales (Adiac)

La formation doctorale est couronnée du cursus de l'étudiant, a expliqué le chef de département des doctorats, le Pr. Marcel Nguimbi.

Elle commence depuis le cycle de la Licence pour être sanctionnée par la rédaction et la soutenance d'une thèse de doctorat. A cet effet, l'impétrant travaille sa thèse pendant une durée de plus de trois ans sous la direction scientifique d'un enseignant.

Il peut avoir des co-directeurs, en fonction de la spécialité de ses recherches et de la disponibilité ou non des encadreurs. « Une thèse doctorale en Lettres et Sciences Humaines (LSH) ne devrait pas être une exhibition des connaissances reprises en LSH, sans applicabilité possible sur la vie de la nation. Elle doit être une réflexion sur les problèmes réels qui minent et mènent la société congolaise. La recherche doctorale doit être une contribution au développement durable du pays », a déclaré Marcel Nguimbi.

Les premières journées des séminaires doctoraux avaient pour objectif d'encourager

les doctorants et les jeunes chercheurs à travailler davantage afin de les préparer aux prochains séminaires du 18 au 23 mai.

Les candidats sélectionnés à l'issue de ce séminaire travailleront en atelier chacun sur son sujet de thèse en vue d'une synthèse pour conforter les intelligences. Outre ces séminaires interviendra également une autre conférence doctorale dite par un des doctorants sélectionnés sur présentation d'un dossier. « C'est un événement où la mise ensemble est un conseil de tous les doctorants de Flash en atelier interdisciplinaire et la mise ensemble de toutes les compétences et intelligences pour parler également de l'article scientifique en Lettres et Sciences Humaines », a-t-il indiqué.

Notons que la leçon inaugurale de cette journée a porté sur le thème « Le choix et la formulation du sujet de thèse ». La communication a été donnée par le Pr. Mukala Kadima-Nzuji.

Lydie Gisèle Oko

RENCONTRES LITTÉRAIRES

L'IFC dévoile le programme d'activités et les acteurs

En prélude aux événements littéraires du 30 et 31 janvier, « La nuit des idées » et « Hommage à Gabriel Okoundji », l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville a tenu une conférence de presse le 28 janvier, au cours de laquelle il a présenté les invités et le programme de ses deux initiatives.

Le panel de cette rencontre se composait de : Mathilde Debain, professeure à Saint-Exupéry et coordonnatrice de la Nuit des idées à l'IFC de Brazzaville ; Marie Audigier, directrice déléguée de l'IFC ; Gabriel Okoundji, écrivain-poète ; Joseph Tonda, sociologue et anthropologue ; Florence Bernault, historienne ; Nicolas Martin-Granel, enseignant-chercheur et anthropologue.

Dans un premier temps, les panélistes se sont appesantis sur la Nuit des idées. Concernant sa quatrième édition que l'IFC accueillera pour une troisième fois, elle débutera en matinée, à travers la projection cinématographique des films documentaires évoquant de façon distincte la vie : « La permanence » d'Alice Diop, « Libre » de Michel Toesca et « Il était une forêt » de Luc Jacquet. S'en suivra en soirée, la grande table-ronde au cours de laquelle six chercheurs spécialistes débattront sur le thème commun de cette année, « Etre vivant ». « Nous souhaitons vivement qu'ils fassent circuler l'actualité récente des idées et des recherches en sciences humaines et sociales sur le Congo et montrer l'apport de cette pensée du Congo sur lui-même et sur la pensée contemporaine », ont souligné les organisateurs.

En effet, ces sociologues, anthropologues, historiens, politistes et spécialistes de littérature congolaise, sont pour certains nés au Congo ; d'autres y ont grandi, étudié ou vécu entre les années 1950 et aujourd'hui.

Professeur de sociologie, anthropologue et écrivain né au Gabon, d'un père congolais et d'une mère gabonaise, Joseph Tonda, évoquera lors de ces échanges, l'essence de la vie dans les rêves d'autrui ainsi que les différentes formes de vie existantes. Pour lui, comment peut-on se chercher ou chercher la vie (koluka bomoyi), tel que dit communément en Afrique centrale, alors qu'on est vivant ? Un paradoxe que l'auteur élucidera.

Pour sa part, Florence Bernault, professeure en histoire de l'Afrique centrale, s'interroge sur le sens d'être vivant, aujourd'hui, en Afrique postcoloniale. A en croire ses propos, il s'agira de tenter de retracer la généalogie et l'actualité brûlante d'imaginaires du vivant forgés au creuset de deux traditions plus similaires, qu'incompatibles.



Une vue des panélistes/Adiac

Quant à Nicolas Martin-Granel, anthropologue français et enseignant-chercheur dans plusieurs universités africaines, sa contribution s'articulera autour de la conception de la vie chez les Congolais et leurs écrivains.

Absents à la conférence de presse, Patrice Yengo, anthropologue politique congolais francophone vivant et enseignant à Paris, et Remy Bazenguissa, sociologue, anthropologue et enseignant congolais, parleront respectivement de la vivacité, exercices du devenir vivant et de l'existence ou de la vie dans une approche d'alliance

et ses œuvres incontournables. A ce propos, l'auteur a déclaré, « Grand merci à l'IFC qui m'accorde le plaisir de me retrouver avec d'autres écrivains et artistes pour parler culture, littérature et émergence de la pensée sous toutes ses formes. Venez simplement ce vendredi pour savourer les activités prévues ».

Notons que pour cette journée, il est prévu une rencontre littéraire du livre « Ecrire à Pointe-Noire », qui avait réuni vingt auteurs de la phratrie congolaise, une projection du film « Gabriel Mwènè Okoundji,

soirée, la grande table-ronde au cours de laquelle six chercheurs spécialistes débattront sur le thème commun de cette année, « Etre vivant ». « Nous souhaitons vivement qu'ils fassent circuler l'actualité récente des idées et des recherches en sciences humaines et sociales sur le Congo et montrer l'apport de cette pensée du Congo sur lui-même et sur la pensée contemporaine », ont souligné les organisateurs.

En effet, ces sociologues, anthropologues, historiens, politistes et spécialistes de littérature congolaise, sont pour

tions plus similaires, qu'incompatibles.

Quant à Nicolas Martin-Granel, anthropologue français et enseignant-chercheur dans plusieurs universités africaines, sa contribution s'articulera autour de la conception de la vie chez les congolais et leurs écrivains.

Absents à la conférence de presse, Patrice Yengo, anthropologue politique congolais francophone vivant et enseignant à Paris, et Remy Bazenguissa, sociologue, anthropologue et enseignant congolais, parleront respectivement de la vivacité, exercices du devenir vivant et de l'existence ou de la vie dans une approche d'alliance et de mise en couple. Autant de réflexions qui émergeront pour discuter de l'existence dans toutes ses formes.

La quatrième édition de la nuit des idées à l'IFC se terminera par un spectacle de déclama-tions poétiques et de danses du terroir congolais mis en scène par Gabriel Okoundji, en collaboration avec Stan Matingou, Arsène, pépin Ndala et son groupe de danseurs. Ce spectacle fera écho des poètes et écrivains suivants : Edmond Jabès (Bâtir au quotidien, le livre des questions, Jacques Poulain (Salut à ceux qui vivent), Antoine de Saint Exupéry (Terre des Hommes), Gaston-Paul Effa (La verticale du cri) et Caya Makhélé.

A propos de la journée en hommage à Gabriel Okoundji, Marie Audigier a souligné que cet événement ne fait pas le poids face aux réalisations du poète qui, à son avis, fait la fierté du Congo à travers son parcours atypique et ses œuvres incontournables. A ce propos, l'auteur a déclaré : « Grand merci à l'IFC qui m'accorde le plaisir de me retrouver avec d'autres écrivains et artistes pour parler culture, littérature et émergence de la pensée sous toutes ses formes. Venez simplement ce vendredi pour savourer les activités prévues ».

Notons que pour cette journée, il est prévu une rencontre littéraire du livre « Ecrire à Pointe-Noire », qui avait réuni vingt auteurs de la phratrie congolaise, une projection du film « Gabriel Mwènè Okoundji, le dévoilement du monde » de Luc Gétreau ainsi qu'une carte blanche où deux spectacles mis en scène par le poète congolais seront partagés au public.

Merveille Atipo
et Lauraine Yoka (stagiaire)

« Nous souhaitons vivement qu'ils fassent circuler l'actualité récente des idées et des recherches en sciences humaines et sociales sur le Congo et montrer l'apport de cette pensée du Congo sur lui-même et sur la pensée contemporaine »,

et de mise en couple. Autant de réflexions qui émergeront pour discuter de l'existence dans toutes ses formes.

La quatrième édition de la nuit des idées à l'IFC se terminera par un spectacle de déclama-tions poétiques et de danses du terroir congolais mis en scène par Gabriel Okoundji, en collaboration avec Stan Matingou, Arsène, pépin Ndala et son groupe de danseurs. Ce spectacle fera écho des poètes et écrivains suivants : Edmond Jabès (Bâtir au quotidien, le livre des questions, Jacques Poulain (Salut à ceux qui vivent), Antoine de Saint Exupéry (Terre des Hommes), Gaston-Paul Effa (La verticale du cri) et Caya Makhélé.

A propos de la journée en hommage à Gabriel Okoundji, Marie Audigier a souligné que cet événement ne fait pas le poids face aux réalisations du poète qui, à son avis, fait la fierté du Congo à travers son parcours atypique

le dévoilement du monde » de Luc Gétreau ainsi qu'une carte blanche où deux spectacles mis en scène par le poète congolais seront partagés au public.

Le panel de cette rencontre se composait de : Mathilde Debain, professeure à Saint-Exupéry et coordonnatrice de la Nuit des idées à l'IFC de Brazzaville ; Marie Audigier, directrice déléguée de l'IFC ; Gabriel Okoundji, écrivain-poète ; Joseph Tonda, sociologue et anthropologue ; Florence Bernault, historienne ; Nicolas Martin-Granel, enseignant-chercheur et anthropologue.

Dans un premier temps, les panélistes se sont appesantis sur la Nuit des idées. Concernant sa quatrième édition que l'IFC accueillera pour une troisième fois, elle débutera en matinée, à travers la projection cinématographique des films documentaires évoquant de façon distincte la vie : « La permanence » d'Alice Diop, « Libre » de Michel Toesca et « Il était une forêt » de Luc Jacquet. S'en suivra en

certaines nés au Congo, d'autres y ont grandi, étudié ou vécu entre les années 1950 et aujourd'hui.

Professeur de sociologie, anthropologue et écrivain né au Gabon, d'un père congolais et d'une mère gabonaise, Joseph Tonda, évoquera lors de ces échanges, l'essence de la vie dans les rêves d'autrui ainsi que les différentes formes de vie existantes. Pour lui, comment peut-on se chercher ou chercher la vie (koluka bomoyi), tel que dit communément en Afrique centrale, alors qu'on est vivant ? Un paradoxe que l'auteur élucidera.

Pour sa part, Florence Bernault, professeure en histoire de l'Afrique centrale, s'interroge sur le sens d'être vivant, aujourd'hui, en Afrique postcoloniale. A en croire ses propos, il s'agira de tenter de retracer la généalogie et l'actualité brûlante d'imaginaires du vivant forgés au creuset de deux tradi-

FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

L'étude de préfiguration en phase finale

La ministre du Tourisme et de l'Environnement, coordonnatrice Technique de la commission climat du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, a ouvert, le 27 janvier à Brazzaville, les travaux du troisième et dernier comité de pilotage de l'étude de préfiguration du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Il s'agira, au cours de ces deux jours de travaux, de valider les dernières versions du pipeline des projets et du véhicule financier qui seront soumis à l'approbation des ministres lors de la réunion de restitution prévue fin février 2020, à Brazzaville.

Cette troisième session qui a réuni plusieurs participants, notamment la coordonnatrice technique de la CCBC, les représentants du PNUD, du 4C Maroc, de la société civile, du secteur privé, les points focaux des pays membres de la CCBC, les points focaux de la CCBC dans les organisations régionales et sous régionales : CCEAC, COMIFAC, a été organisée avec l'appui financier du PNUD Congo.

Elle constitue une étape très importante dans le processus de validation de l'étude de préfiguration du Fonds bleu pour le bassin du Congo. La tenue du premier et du deuxième comité de pilotage avait permis aux Etats membres de valider, entre autres, le rapport de l'initialisation de l'étude de préfiguration et les premières versions du pipeline des projets pour le lot 1 du véhicule financier et de son schéma de gouvernance pour le lot 2.

Pour Honoré Tabuna, représentant du secrétariat général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), cette réunion va ren-



La ministre Arlette Soudan Nonault posant avec les membres de la Commission/adiac

forcer les résultats déjà obtenus. Il a, par ailleurs, encouragé les Etats membres à y investir massivement. « *Le développement de l'économie bleue ne peut plus être un choix, mais une obligation pour nos Etats membres. Nous nous réjouissons aujourd'hui de l'engagement et de l'adhésion des Etats membres dans les perspectives socioéconomiques et écologiques qu'offre cette économie émergente. L'identification de près de 200 projets dans les Etats par le Consortium Ernest and Young en est un exemple* », a-t-il dit.

Prenant la parole, le représentant résident du PNUD en République du Congo, Maleye Diop s'est réjoui des progrès significatifs accomplis et ayant permis la structuration du pipeline de projets du Fonds bleu comptabilisant à ce jour plus de 190 projets issus des 24 programmes sectoriels de l'économie bleue et des CDN et valorisés à plus de 6 milliards de dollars et, du véhicule financier, selon le modèle public retenu avec ses spécificités juridiques, opérationnelles et financières qui seront mieux clarifiées.

« *Nous sommes convaincus que l'aboutissement de cette*

étude et l'opérationnalisation du Fonds bleu est un grand pas vers la transformation structurelle des économies des pays membres de la CCBC et constituera le fondement pour le changement de paradigme en faveur d'un développement inclusif et durable. Cette initiative du Fonds bleu qui de par sa structuration, encourage la coordination entre les CDN des pays, est une grande innovation qui montre qu'une bonne réponse au phénomène des changements climatiques doit transcender les frontières géographiques des pays. Le

PNUD reste pleinement mobilisé et réitère son engagement à accompagner cette dynamique positive jusqu'à son aboutissement. », a indiqué Maleye Diop.

Ouvrant les travaux, la ministre du Tourisme et de l'Environnement a fait savoir la raison de cette session « *Ce troisième comité de pilotage représente une étape essentielle dans la finalisation de cette étude de préfiguration du Fonds bleu. Nous voici presque qu'au terme d'un processus que nous avons lancé il y a près de deux ans à Rabat au Maroc. Notre pipeline des projets n'a cessé d'évoluer depuis le dernier comité de pilotage, il a été alimenté par les différentes contributions des points focaux transmises au consortium. Nous devons, par la mise en œuvre effective des projets contenus dans notre pipeline, renforcer la résilience de nos communautés et améliorer leur bien-être.* », a-t-elle signifié.

La ministre a apprécié le chemin parcouru à ce jour, et marqué par la signature en avril 2019 du contrat avec le Consortium Ernest & Young impact pour la réalisation de cette étude de préfiguration.

Rosalie Bindika
et Lauraine Yoka (stagiaire)

MUSIQUE

Neuvième édition du Melting Crew Awards

L'association Kimia & CO organise, le dimanche 5 avril prochain, à Fontenay-sous-bois près de Paris, la neuvième édition du Melting Crew Awards.

L'événement, qualifié par les organisateurs de familial, met à l'honneur les différentes facettes de la culture Afro-urbaine à travers une programmation riche destinée à tous les publics. Il permet aux jeunes de se rassembler et de disposer d'une scène pour monter et exprimer leurs talents. L'association organisatrice a l'ambition de montrer l'image positive de la richesse, la diversité, la mixité culturelle et le dynamisme des danses Afro-urbaines. Ce sont ces univers, très présents à Fontenay-sous-Bois entre autres, que les organisateurs ont à cœur de promouvoir. « *Révéler les jeunes talents et rassembler la diversité* », indiquent-ils.

C'est en 2012 que le Melting Crew Awards a vu le jour avec le soutien de la ville de Fontenay-sous-Bois. Au fil des années, l'événement s'est développé avec une programmation enrichie et a su asseoir sa réputation en attirant les artistes du monde entier. Aujourd'hui, le Melting Crew Awards est un tremplin pour la diversité et la jeunesse ; il a d'ailleurs vu naître différents artistes en leur laissant l'opportunité de performer sur scène et de déve-



opper leur talent. Durant l'événement, en parallèle des animations, aura lieu, comme lors des éditions précédentes, une collecte de fournitures scolaires, et des expositions, expo-ventes/Melting Shop de l'atelier des tendances seront proposées. Les organisateurs viennent aussi en aide à d'autres associations en mettant en place une opération de collecte de matériels scolaires en amont et en direct pour les familles démunies en Afrique et dans le monde. « *Notre objectif est de favoriser les échanges interculturels, promouvoir l'expression artistique, contribuer à la réinsertion sociale de jeunes en difficulté et aider les familles démunies* », précise Afouz, le fondateur de Kimia & CO, littéralement « paix » en lingala. On y retrouve également, le même jour, une exposition regroupant une dizaine de jeunes et nouveaux créateurs inspirés d'Afrique. Les organisateurs de cette exposition ont pour mission de soutenir la jeune création et de faire découvrir au grand public, aux professionnels et aux médias le meilleur de la création émergente. « *Le Melting Crew Awards, ce n'est pas seulement de*

la musique et de la danse, mais cela va bien au-delà, il suffit de s'y rendre pour le comprendre : on y voit des jeunes, un public d'horizons différents et, partout, de la joie », confie le fondateur. Pour cette prochaine scène internationale de début de printemps aux accents de brassage culturel sont programmés un show, des battles-dance, une remise de prix aux artistes selon quatre catégories différentes et la participation d'invités-surprise. Tout cela aura lieu en direct !

Au fil des années, plusieurs artistes ont, au fur et à mesure, répondu « présent » et sont montés sur la scène du Melting Crew Awards. Parmi eux, citons par exemple : Dany Synthé, compositeur-réalisateur artistique et producteur français ; Fabregas, alias le Maestro ou encore le Metis Noir ; Fally Ipupa chanteur, danseur, auteur-compositeur-interprète et producteur congolais ; Keblack & Naza, deux amis devenus artistes phares et incontournables de la scène urbaine.

Rendez-vous est pris à Fontenay-sous-bois, dimanche 5 avril.

Marie Alfred Ngoma



COMMUNIQUE AGO 2020

Chers sociétaires MUCODEC, les assemblées générales ordinaires de vos caisses locales se tiendront courant **février 2020**. Votre participation et vos contributions comptent. Venez participer activement à la vie de votre caisse locale et choisir vos administrateurs locaux. Pour ce faire, vous êtes priés de **retirer dès à présent votre convocation dans votre caisse locale MUCODEC**.

Attention: votre **caisse locale restera fermée** le jour de la tenue de son assemblée générale.

Ci-dessous le programme des assemblées générales de toutes les caisses locales du réseau MUCODEC:

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu	Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
CCF	10 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC	Kinkala	15 février 2020	14 heures	Salle Matsoua
Pokola	10 février 2020	17 heures	Salle de la mairie	Boundji	15 février 2020	10 heures	Salle de la mairie
Mvou-mvou	10 février 2020	14 heures	Délégation régionale	Fond Tié-tié	17 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Makélékélé	11 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC	Ewo	17 février 2020	14 heures	Salle du conseil
Grand - marché	11 février 2020	14 heures	Délégation régionale	Talangaï	17 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Ngombé	11 février 2020	18 heures	Siège du Comité du village	Ouenzé	18 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Madingou	11 février 2020	14 heures	La Mairie	Oyo	18 février 2020	14 heures	CEG SASSE IPA
Plateau des 15 ans	12 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC	Tchimbamba	18 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Ouessou	12 février 2020	14 heures	Ecole Catholique (Salle Polyv.)	Poto-poto	19 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Nkayi	12 février 2020	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Tchikobo	19 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Tié-tié Centre	12 février 2020	14 heures	Délégation régionale	Mossaka	20 février 2020	14 heures	Bar Koumous
Moungali	13 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC	Bacongo	20 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Makoua	13 février 2020	14 heures	Salle des sœurs	Mouyondzi	21 février 2020	14 heures	Maison Commune
Sibiti	13 février 2020	14 heures	Salle de la mairie	Brazza centre	21 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Loandjili	13 février 2020	14 heures	Délégation régionale	Gamboma	21 février 2020	16 heures	Bar Maison blanche
Dolisie	14 février 2020	14 heures	Salle de l'ENI	Mindouli	22 février 2020	14 heures	Hôtel SirMouG
La Gare	14 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC	Djambala	22 février 2020	14 heures	Maison de la femme
Owando	14 février 2020	14 heures	Salle de l'ENI	Tsiémé	24 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Centre-ville P/N	14 février 2020	14 heures	Délégation régionale	Impfondo	25 février 2020	14 heures	Salle du Conseil Dép.

NB : La convocation vous sera exigée à l'entrée.



Encore plus proche de vous!

CONCOURS DU JEUNE HISTORIEN BRAZZAVILLOIS

La première édition jette les dés de la prochaine

Au départ plus d'une centaine, à peine vingt-quatre élèves et étudiants en histoire, issus des différents lycées de Brazzaville et de l'Université Marien Ngouabi, ont passé la phase finale du concours du jeune historien brazzavillois le 25 janvier à l'Institut français du Congo (IFC), au terme de laquelle huit d'entre eux ont été sacrés vainqueurs.

Lors de la cérémonie finale du concours, les premiers projets retenus ont fait l'objet d'un exposé oral de cinq minutes, par les candidats, afin d'étayer la thématique abordée et les difficultés rencontrées lors de cette expérience. C'est à l'issue de ces exposés que les membres du jury ont déclaré le lycée Nganga Edouard, l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc et l'Université Marien-Ngouabi, lauréats dans différentes catégories. Lancée en novembre dernier et organisée par l'Institut français du Congo (IFC) en partenariat avec les Archives nationales et municipales, l'Université Marien Ngouabi et les ministères de l'Enseignement supérieur et secondaire, cette compétition vise à donner aux jeunes lycéens et étudiants le goût de l'histoire et de la recherche.

A travers différentes manches du concours, les étudiants ont été emmenés à un profond travail de collecte, d'analyse et de traitement des données historiques de leur ville capitale. Au nombre des thèmes libres traités par les candidats, figuraient : Histoire de l'Abbé Fulbert Youlou ; l'historique de l'école mili-

taire préparatoire Général Leclerc ; le musée Marien Ngouabi ; le port de pêche de Yoro, la place de la liberté ; la fresque d'Afrique ; grands hommes de l'art musical congolais : Jean Serge Essou...

« Je remercie infiniment les initiateurs de ce projet qui ont permis aux élèves et étudiants de vivre une incroyable aventure de découverte du patrimoine historique de Brazzaville. Cela est d'autant plus important pour nous, jeunesse, de le savoir, car

la force et la richesse d'un peuple se trouvent dans son histoire », a déclaré France Gantsui.

Satisfaite de l'engouement de la première édition du concours, la directrice déléguée de l'IFC, Marie Audigier, a rassuré les élèves et étudiants de la tenue de la prochaine édition. « Pour la deuxième édition, le thème portera sur De Gaulle et nous espérons que les élèves, étudiants en histoire, professeurs d'établissements, enseignants et les autres partenaires,

se montreront tout aussi enthousiastes pour continuer ce beau voyage historique perpétué à travers le temps », a-t-elle poursuivi.

Lauréats et récompenses

Le concours du jeune historien brazzavillois était réservé aux étudiants en licence d'histoire à l'Université Marien-Ngouabi, aux lycéens des écoles publiques et privées, notamment : Chaminade, Ecole militaire général Leclerc, Nganga-Edouard, Savorgnan A,

Thomas-Sankara A et B, Dom-Helder-Camara, Saint Exupéry et Remo. Diack Honnyl Bemba, âgé de 18 ans et élève en terminale A au sein du lycée Nganga Edouard, s'est imposé en individuel face aux deux autres finalistes dans la catégorie secondaire. Dans la même catégorie, le prix de groupe, quant à lui, est revenu à Jonathan Iloki Obosso, Maurin Mobassi et Dom Mankou Bouloukou, élèves au sein de l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc. Au niveau de l'université, le prix individuel est revenu à Frid Derry Vanne Nkimbi tandis que Sem Jufelin Mahoukou, Max Gampio Koud et France Gantsui ont été lauréats dans la catégorie groupe.

Concernant les prix, les premiers en individuel, tant dans la section lycée qu'à l'université, ont reçu chacun un ordinateur portable accompagné du CD du film documentaire d'Hassim Tall intitulé « Brazzaville ». Les lauréats des groupes ont bénéficié des tablettes numériques et des CD du film documentaire « Brazzaville ». En signe d'encouragement, tous les non-lauréats ont reçu des smartphones.

Merveille Atipo



Photo de famille des participants et officiels/Adiac

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME
DE LA SEMAINE
DU 27 JANVIER AU 1^{ER} FEVRIER

MARDI 28 JANVIER
18H30 CINE-CLUB : LES AVENTURES DE SPIROU ET FANTASIO

MERCREDI 29 JANVIER
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : DEGUSTATION ET LIZ

JEUDI 30 JANVIER
LA NUIT DES IDEES "ETRE VIVANT ... ENSEMBLE"
11H00 CINE-SPECIAL : LA PERMANENCE
14H00 CINE-SPECIAL : LIBRE
15H45 CINE-SPECIAL : IL ETAIT UNE FORET
18H00 LITTERATURE : TABLE RONDE AVEC JOSEPH TONDA, REMY BAZENGUISA, FLORENCE BERNAULT, NICOLAS MARTIN-GRANEL, PATRICE YENGO, S'INTERROGERONT SUR CE QUE SIGNIFIE « ETRE VIVANT » AUJOURD'HUI A BRAZZAVILLE ET AILLEURS AU CONGO.
20H00 : L'ART ET LE VIVANT : MISE EN ESPACE PAR GABRIEL OKOUNDJI AVEC STAN MATINGOU, ARSENE, NDALA PEPIN ET SON GROUPE DE DANSEURS.

VENREDI 31 JANVIER
HOMMAGE A GABRIEL OKOUNDJI
15H30 RENCONTRE LITTERAIRE : ECRIVAINS DE POINTE-NOIRE
17H30 PROJECTION DU FILM : "GABRIEL OKOUNDJI MWENE" SUIVIE D'UN DEBAT.
18H00 CARTE BLANCHE A GABRIEL OKOUNDJI MWENE : MISE EN SCENE D'UN JUGEMENT TRADITIONNEL ET DANSES TRADITIONNELLES TEGUE.

SAMEDI 1^{ER} FEVRIER
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE), RENCONTRE DE SCRABBLE.
10H00 THÉÂTRE : KOUÉPÉ

FETHESCO

Neuf établissements scolaires de Brazzaville en compétition

De nombreuses écoles publiques et privées de Brazzaville vont concourir du 4 au 8 février, à l'IFC, lors de la 21^e édition du Festival de théâtre scolaire (Fethesco).



L'une des troupes théâtrales sur scène

Ce festival, dont l'objectif est de faire du théâtre une activité de plein droit dans les établissements scolaires, mettra en compétition les élèves des lycées, collèges et primaires de neuf écoles publiques et privées de Brazzaville. Il s'agit de Dom Helder Camara, Goshen, AA Neto B, Immaculée Conception, John Hopkins, Lamartine, Le Succès Merveilleux, Lumumba et Réconciliation.

Ces écoles seront réparties en douze troupes théâtrales scolaires et présenteront des pièces autour du thème « Laissons l'enfant vivre son enfance ». Les troupes de théâtre vont exprimer durant trois jours dans une ambiance festive et dynamique, leurs talents artistiques, à travers diverses pièces de théâtre. Elles offriront au public le meilleur de leurs créations.

La cérémonie de proclamation des résultats et remise des prix se déroulera le 8 février prochain. La 1^{ère} édition du Fethesco a eu lieu en 1999, année de la création dudit festival. Les organisateurs ont mis en place une plate-forme d'échange et d'expression autour de l'art par les élèves et pour les élèves.

Rosalie Bindika

**HOMMAGE
À GABRIEL
OKOUNDJI**
VENREDI 31 JANVIER
À PARTIR 15H30

ENTRÉE LIBRE

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

LITTÉRATURE

CAN CAMEROUN 2021

La Fécofoot se mobilise pour la qualification du Congo

Les membres du comité exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), ont lors d'une réunion tenue le 25 janvier à Brazzaville, abordé plusieurs points visant l'amélioration du niveau du football congolais, à travers la participation du pays aux grandes échéances continentales.

Cette première session du comité exécutif de l'année a permis aux membres de la Fécofoot de présenter leur bilan avant de tracer un nouveau chemin pour le football congolais. « Cette première session a une importance particulière car elle devra marquer la rupture entre la première année de notre mandat et les années à



Une vue des membres du comité exécutif/Adiac

« À propos des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, vous devrez savoir que la dernière participation du Congo remonte de 2015. Cette année, nous sommes en bonne voie car nous avons trois points derrière le Sénégal. Nous aurons une double confrontation déterminante avec l'eSwatini en mars. Il faut gagner ces matches »

venir. Si 2019 a été marquée par quelques balbutiements dus certainement à la recherche des matériaux pour la construction de la route qui devrait nous conduire au développement de notre football, 2020 devra être, pour nous, l'année de l'envol de notre sport », a signifié Jean Guy Blaise Mayolas, président de la Fécofoot.

Il a, par ailleurs, ajouté que cette année des échéances ca-

pitales sont prévues et chacun devra déjà se mettre au travail en fournissant encore beaucoup d'efforts afin de satisfaire les sportifs congolais.

Au terme de cette rencontre,

Médard Moussodia, premier vice-président de cette Fédération, a notifié que la qualification du Congo à la CAN passe par la victoire de la double confrontation, en mars, contre l'eSwatini.

« À propos des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, vous devrez savoir que la dernière participation du Congo remonte de 2015. Cette année, nous sommes en bonne voie car nous avons trois points derrière le Sénégal. Nous aurons une double confrontation déterminante avec l'eSwatini en mars. Il faut gagner ces matches », a-t-il signifié.

Pour éviter toute surprise désagréable, deux sous-commissions ont été mises en place. La première aura pour mission de réunir tous les moyens pour assurer la qualification du Congo à la CAN et l'autre devra se lancer dans la préparation du Chan.

Selon certaines sources, plusieurs joueurs, ceux de la diaspora surtout, risquent de boycotter la cruciale et importante rencontre, en aller-retour contre l'eSwatini puisque « leur prime des précédents matches ne sont pas encore versées en totalité », a-t-on appris.

Rude Ngoma

CAN SENIORS HOMMES DE HANDBALL

Le Congo termine à la neuvième place

L'équipe nationale du Congo de handball dans la catégorie de seniors hommes a fait l'essentiel lors de cette compétition qui s'est déroulée du 16 au 26 janvier 2020 en Tunisie. Si son bilan n'est certes pas satisfaisant, il n'est pas aussi médiocre, puisque les Diables rouges ont au moins remporté la Coupe du président.

Le Congo est passé à deux doigts de la Coupe du monde de handball, Egypte 2021. Si la formation congolaise a peiné au début de la compétition, surtout au cours de ses rencontres face aux équipes du Maghreb, elle a cessé de rêver au milieu de la compétition, notamment après son élimination. Mais, c'était trop tard, puisque l'objectif de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) qui consistait à obtenir une place pour le mondial n'était pas réalisable. Les handballeurs congolais ont ainsi lutté afin de sauver l'honneur du pays, en remportant la plupart des matchs restants, jusqu'à obtenir la neuvième place.

Le projet congolais a été brisé après sa double défaite face aux pays du Maghreb. Battus le 16 janvier 25-34 par l'équipe du Maroc, les Diables rouges du Congo ont concédé leur deuxième défaite le jour d'après, 25-31 devant les Fennecs de l'Algérie.

Par la suite, ils ont dominé le Cameroun, 25-24 avant de se neutraliser avec les Ivoiriens (34-34) puis gagné la Zambie, 37-17. Lors de son dernier match qui équivaut au match de classement de la neuvième et dixième place, la sélection congolaise a, en effet, fait le paquet, remportant ainsi la Coupe du président en dominant la Guinée le samedi 25 janvier (25-23). Cette victoire permet



Match Congo-Guinée DR

aux Diables rouges de terminer à la neuvième place et de rentrer à la maison avec un trophée.

La tutelle devrait prendre les précautions afin d'éviter ce genre de désillusion, lors des prochaines éditions, puisque le Congo n'a pas pu battre même son propre record de l'édition 2017 au Gabon. Ce classement n'est pas satisfaisant car, au Gabon, lors de la précédente édition de la compétition le Congo était éliminé en quart de finale par l'Egypte.

Éliminée bien plus tôt que prévu lors de cette grand-messe continentale, la sélection congolaise s'est fixée comme objectif de remporter la Coupe du président pour ne pas rentrer bredouille au bercail. Selon nos confrères de la Confédération africaine de handball (Cahb), ce succès

congolais était acquis grâce à son dernier rempart, Bokoli Dominique, qui a été élu l'homme du match. « Car menant par un but d'écart à la pause (12-11), il a fallu compter sur les arrêts réflexes de Bokoli, auteur d'un match accompli pour embrasser la coupe. Cette victoire acquise permet aux Diables rouges de terminer à la neuvième place de cette coupe d'Afrique. La Guinée occupe la dixième position », peut-on lire sur le site de la Cahb.

Notons que c'est l'Egypte qui a remporté cette compétition en dominant en finale, le tenant du titre et pays hôte, la Tunisie (27-22). L'Algérie et l'Angola sont respectivement quatrième et cinquième. Seize nations ont participé à cette compétition continentale.

R.Ng.

RENCONTRE LITTÉRAIRE

Présentation dédicace

Date : Mardi 4 février 2020

Heure : 15h00.

Lieu : Librairie Les Manguiers
(Les Dépêches de Brazzaville)

